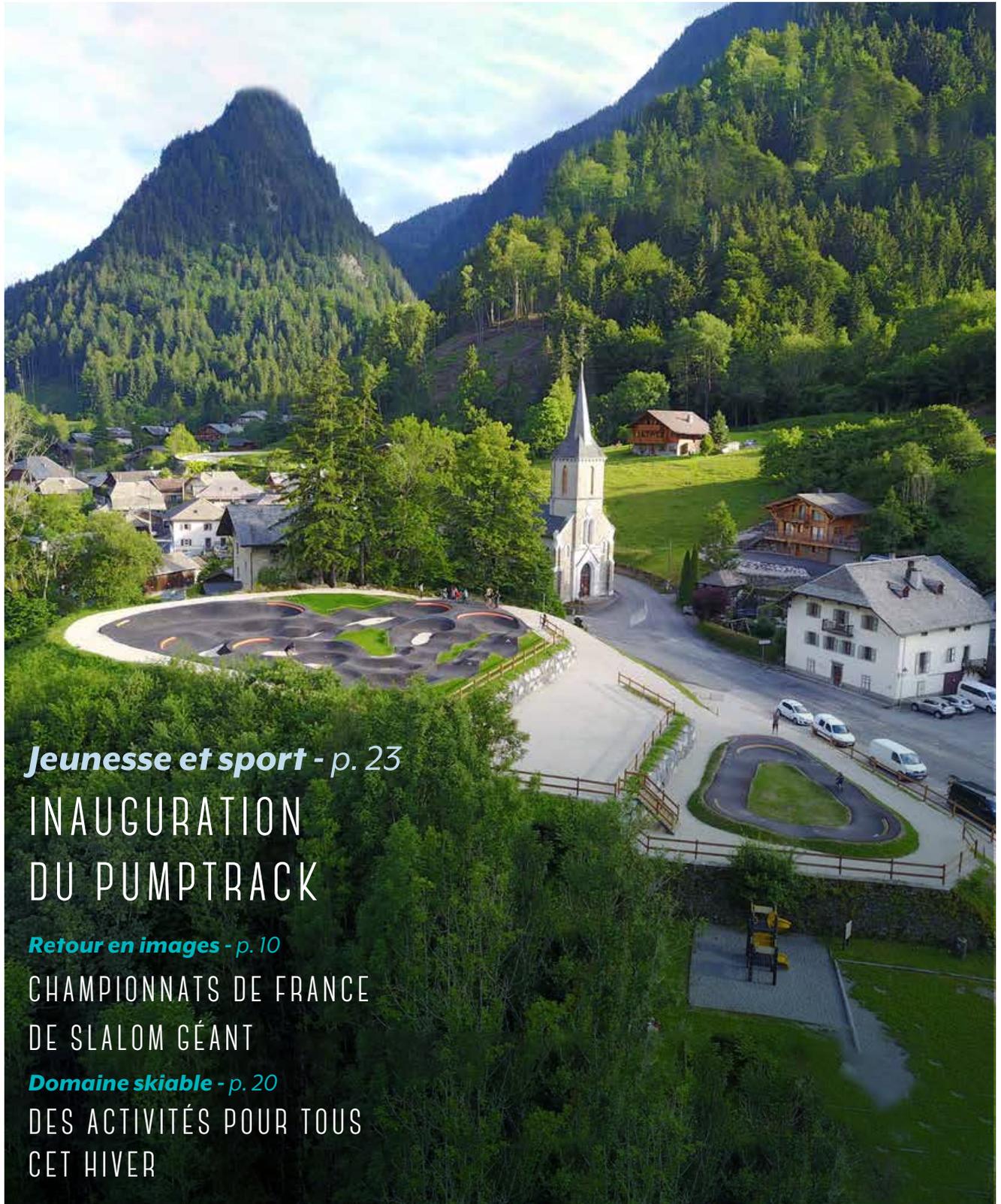


BULLETIN MUNICIPAL

SAINT JEAN D'AULPS

- JANVIER 2022 -



Jeunesse et sport - p. 23

INAUGURATION
DU PUMPTRACK

Retour en images - p. 10

CHAMPIONNATS DE FRANCE
DE SLALOM GÉANT

Domaine skiable - p. 20

DES ACTIVITÉS POUR TOUS
CET HIVER

SOMMAIRE

3	<i>Édito</i>
4	<i>Vie municipale et finances</i>
8	<i>Vie Politique</i>
10	<i>Retour en images</i>
12	<i>Vie Scolaire</i>
18	<i>Domaine skiable du Roc d'Enfer</i>
22	<i>Jeunesse et sport</i>
24	<i>Alpages - Environnement - Agriculture</i>
27	<i>Eau, assainissement et travaux</i>
30	<i>Clin d'œil au personnel de la commune</i>
31	<i>Urbanisme</i>
34	<i>Communication - Culture</i>
36	<i>Vie associative</i>
42	<i>Etat Civil - Cimetière</i>
44	<i>Vie sociale et Santé</i>
46	<i>Agenda Pratique</i>



Retrouvez également
toute l'actu de Saint-Jean d'Aulps
sur facebook et instagram

www.mairiedestjeandaulps.fr

Mairie de Saint-Jean d'Aulps
1748, route des Grandes Alpes - 74430 Saint Jean d'Aulps
Tél. : 04 50 79 60 70

Design, mise en page et impression : Imprimerie Fillion - Allinges

> Édito du Maire

“ NOS AMBITIONS SONT SIMPLES,
ELLES SONT NOTRE QUOTIDIEN À TOUS. ”

Mesdames, Messieurs,

Elu maire depuis maintenant bientôt 2 ans, c'est toujours pour moi un grand honneur de pouvoir administrer notre beau village, accompagné d'une équipe motivée comme au premier jour, solidaire, compétente et enthousiaste.

Notre engagement est le même depuis le début, mener des projets en toute transparence afin de voir Saint Jean d'Aulps se développer.

Nos ambitions sont simples car elles sont notre quotidien à tous.

Nous souhaitons continuer à aménager et entretenir l'ensemble du territoire tout comme nous venons d'inaugurer l'aboutissement du Pumptrack début septembre ainsi que la fin des travaux d'assainissement d'Essert la Pierre.

Nous venons également de suspendre les travaux pour la trêve hivernale de la Création du réservoir de captage d'Eau de Graydon qui permettra de sécuriser tout le réseau d'eau potable d'une bonne partie de la commune.

Il est aussi de notre devoir de valoriser le cœur de notre village et de pouvoir permettre l'accueil de nouvelles familles ainsi que le maintien de nos jeunes générations pour un coût abordable.

Pour ce faire, nous travaillons sur un projet d'aménagement du centre du village pour la création de 140 logements derrière l'Office de Tourisme qui seront agrémentés de commerces et, ENFIN, BONNE NOUVELLE, nous allons voir disparaître les anciens locaux de la MGEN et voir naître le projet de la SEMCODA qui sera constitué de 51 logements.

Forts de nouveaux projets, il en existe un, de grande ampleur qui devrait voir le jour, projet qui répond à une forte demande sur l'ensemble de la vallée, il s'agira de la création d'une Salle des Fêtes et Salle des Sports. Il nous reste à définir l'ensemble des besoins exacts afin de pouvoir lancer ce projet ambitieux pour un enjeu capital.

Un petit clin d'œil à la nouvelle cantine de notre école qui a permis un réel soulagement des équipes scolaires.

Enfin, n'oublions pas notre chère station du Roc d'Enfer, qui a accusé un record de fréquentation estivale avec plus de 14 004 passages contre 3 859 passages en 2020. Souhaitons-nous un même engouement pour cette saison hivernale avec au programme des pistes de luges pour les tous petits et bien entendu nos karts mais cette fois ci sur neige avec un réel programme d'animation et de commercialisation entrepris par la SAEM du Roc d'Enfer.



Pour terminer, la mairie, qui est la première porte d'accès au service public, et qui est notre maison commune, va se refaire une beauté... Comme vous l'aurez constaté, nos services ont déménagé dans les anciens locaux de la trésorerie afin que les travaux de réaménagement de la mairie puissent commencer début janvier.

Je tiens à remercier toutes nos associations, nos commerçants, nos professeurs des écoles et professionnels éducatifs, les membres du conseil municipal, nos agents communaux pour leur implication dans la vie de notre village qui nous anime.

Nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien.

J'espère que la situation sanitaire nous permettra de nous réunir le vendredi 21 janvier à 19 h, à la Salle des Fêtes afin de pouvoir vous présenter le bilan de ce début de mandat et de partager le verre de l'amitié pour célébrer la nouvelle année.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, à toutes et à tous, en mon nom et celui de toute l'équipe du conseil municipal, de très joyeuses fêtes de fin d'année, et le contexte actuel m'autorise plus que jamais à vous souhaiter une année 2022 pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

William CHALENÇON,
Maire de Saint-Jean d'Aulps

> Vie municipale

LA MAIRIE SE RÉNOVE

Les élus ont initié il y a quelques mois une réflexion sur les aménagements nécessaires de la Mairie. Un architecte, Raphaël Pistilli, a pris le temps de comprendre les enjeux de cette rénovation et les besoins des usagers et des agents communaux. Plusieurs projets ont vu le jour et ont évolué au fil des échanges.



Cet automne, la Commune a donc engagé des travaux de réaménagement du secrétariat. Les objectifs étant :

- l'amélioration de l'accueil du public,
- la garantie de la confidentialité des échanges,
- l'optimisation des espaces,
- un plus grand confort pour les usagers et le personnel,
- un accès aux personnes à mobilité réduite,
- la création de toilettes publiques.

Pour cela, les travaux prévoient l'agrandissement des locaux en intégrant une partie du hall actuel, le déplacement de cloisons, la rénovation des sols, murs et plafonds, le changement des éclairages, du double vitrage au 1^{er} étage, un travail sur l'acoustique de la salle du Conseil, la mise aux normes de l'escalier intérieur, la création d'un nouvel accès aux bureaux...

Pour ce faire, le secrétariat de la Mairie a déménagé le mois dernier pour une durée approximative de 6 mois dans les locaux de l'ancienne Trésorerie.

Si vous souhaitez contacter la Mairie, les jours et heures d'ouverture restent inchangés.

Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Les jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h. Tél. 04 50 79 60 70.

Mail : mairie@saintjeandaulps.fr

En accord avec M. le Sous-Préfet, les réunions du Conseil municipal se dérouleront dans la Salle de réunion du bâtiment de la Télécabine à la Station, située au 36 route de la Télé-

cabine. L'accès au public se fera par la porte située à droite du distributeur de billets. Un affichage spécifique est prévu pour chaque réunion mensuelle.

Les mariages et PACS pourront être célébrés dans la salle communale située au 2 allée du Plan d'Avoz, le Procureur de la République devant se prononcer sur cette proposition de changement de salles des élus du Conseil municipal.

Les travaux estimés à 300 000 € HT ont été subventionnés par l'État à hauteur de 10 % soit 30 000 €.

A l'issue des travaux, la Mairie réintégrera les nouveaux locaux.



BIENVENUE !



Le 18 janvier 2021, les élus du Conseil Municipal ont accueilli Catherine CULLAZ, nouvelle conseillère municipale, suite à la démission de Sophie JUSTICE pour raison familiale.

Catherine a rejoint les comités scolaire, jeunesse, sports et remontées mécaniques et les commissions agriculture, alpages et forêts, urbanisme, appel d'offres.

Finances communales

La Commune de Saint Jean d'Aulps est dotée de 6 budgets :

- le budget principal qui perçoit les principales recettes et supporte la plupart des dépenses
- le budget dédié à l'eau et l'assainissement
- le budget des remontées mécaniques
- le budget des pompes funèbres
- le budget forestier
- le budget du CCAS.

Un budget communal est annuel, il se doit d'être sincère, voté à l'équilibre et transparent. Il est aussi le reflet de la santé financière de la commune. Les élus ont souhaité vous présenter les grandes dépenses et recettes qui composent pour cette année 2021 les 3 principaux budgets.

Les informations ci-contre ont été collectées au mois de novembre dernier et reflètent donc un exercice comptable par anticipation puisque le budget est clos au 31 décembre 2021.

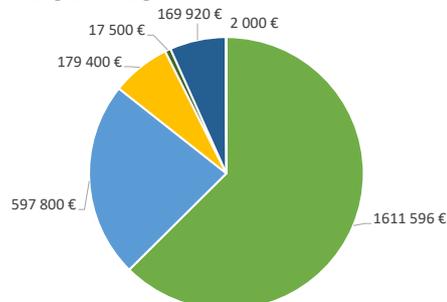
> Vie municipale



Budget principal

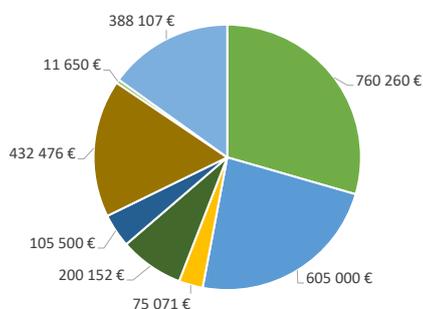
Fonctionnement : 2 578 216 €

RECETTES



- Impôts et Taxes
- Dotations, subventions
- Produits des services
- Atténuations de charges
- Autres charges de gestion courante
- Produits exceptionnels

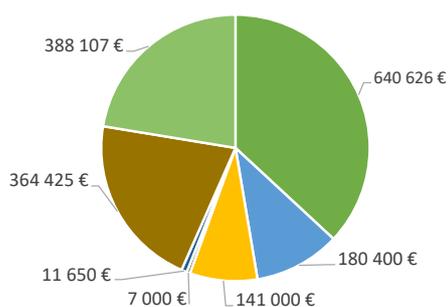
DÉPENSES



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Amortissement
- Virement section investissement

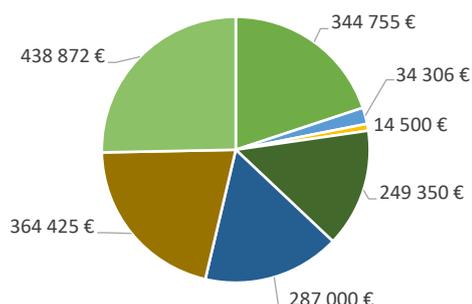
Investissement : 1 733 208 €

RECETTES



- Dotations, fonds divers
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilés
- Produits de cession
- Amortissement
- Opérations patrimoniales
- Virement section fonctionnement

DÉPENSES



- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Autres immobilisations financières
- Emprunts et dettes assimilées
- Subventions d'équipements
- Opérations patrimoniales
- Solde section investissement

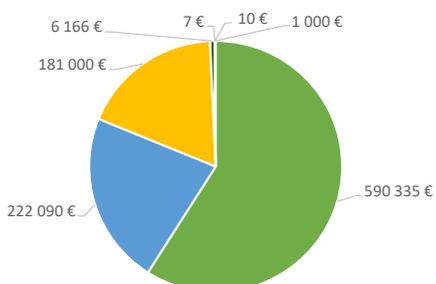
> Vie municipale



Budget eau et assainissement

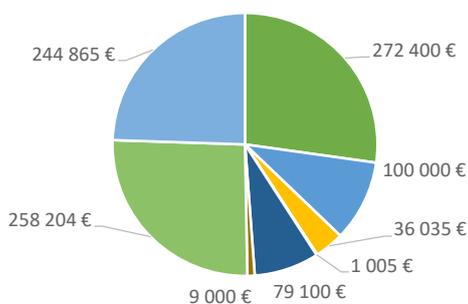
Fonctionnement : 1 000 609 €

RECETTES



- Ventes de produits
- Résultat d'exploitation reporté
- Amortissement
- Subventions d'exploitation
- Autres charges de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels

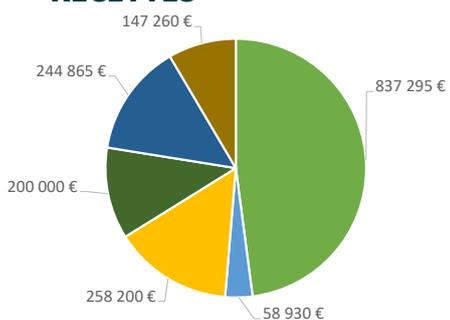
DÉPENSES



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Amortissement
- Virement section investissement

Investissement : 1 746 550 €

RECETTES



- Subventions d'investissement
- Dotations, fonds divers
- Amortissement
- Emprunts et dettes assimilés
- Virement section fonctionnement
- Solde exécution reporté

DÉPENSES



- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Emprunts et dettes assimilées
- Amortissements des subventions

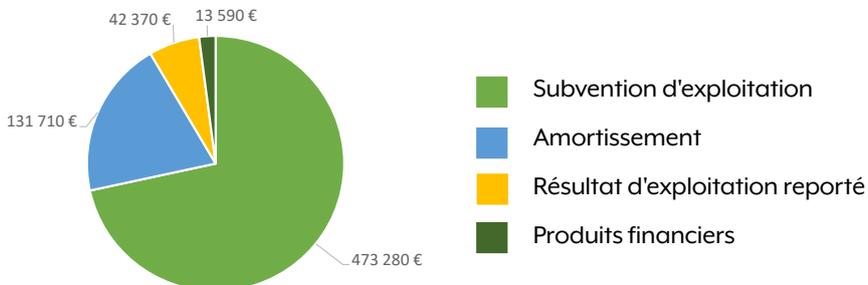
> Vie municipale



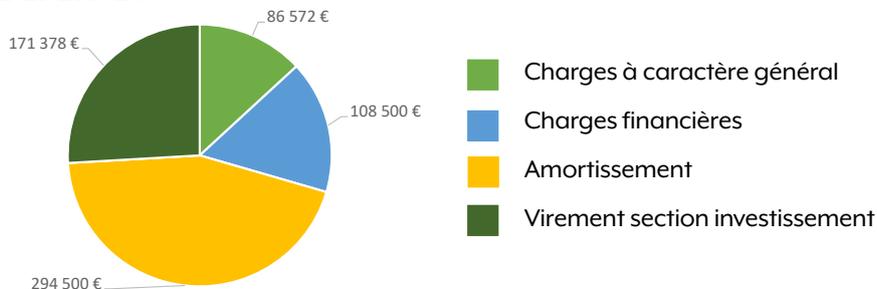
Budget remontées mécaniques de la Mairie

Fonctionnement : 660 950 €

RECETTES

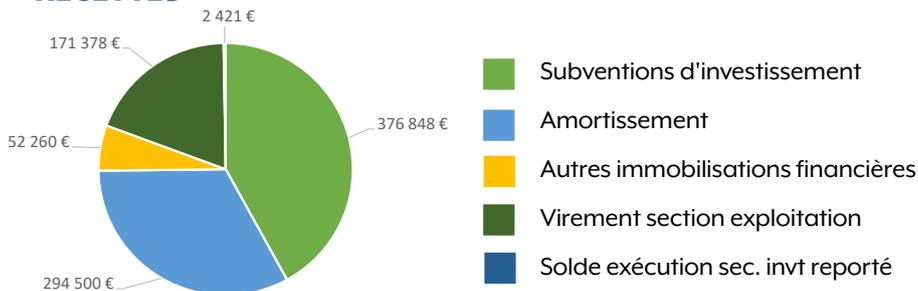


DÉPENSES

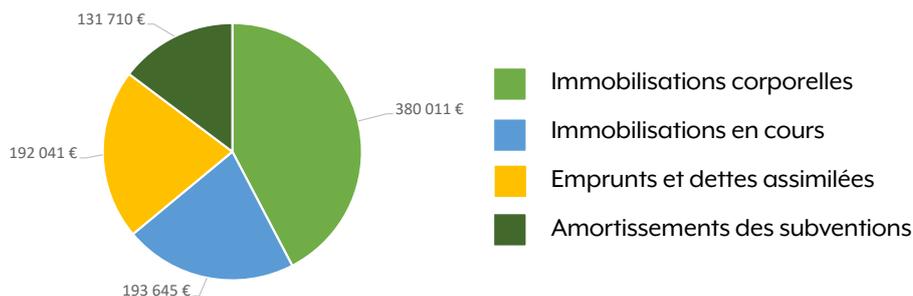


Investissement : 1 733 208 €

RECETTES



DÉPENSES



> Vie politique

RETOUR SUR UNE ANNÉE PLEINE DE RENCONTRES



Décembre 2020 : Mobilisation des élus pour l'ouverture des stations hiver 2020-2021



14 janvier 2021 : Visite de Marion LENNE, députée, à l'école de Saint Jean d'Aulps dans le cadre de la civilité et de la citoyenneté



30 janvier 2021 : Conférence "Crise Montagne" par la Région Auvergne Rhône Alpes, à Châtel, en présence de Laurent WAUQUIEZ et Nicolas RUBIN



3 février 2021 : Visite du centre de vaccination par le Sous-Préfet Richard-Daniel BOISSON



5 février 2021 : Visite de Madame Astrid BAUD ROCHE, Conseillère Régionale, pour le soutien et aide financière aux commerçants de Saint Jean d'Aulps



5 mars 2021 : Remise des distinctions et médaille lors de la cérémonie de la Sainte Barbe avec Richard BAUD et Franck HAMONEAU



> Vie politique



Cérémonie du 8 mai



20 juin 2021 : Élections Régionales et Départementales



14 juillet 2021 : Cérémonie du 14 juillet à huis clos, à Seytroux avec remise des médailles



10 juin 2021 : Assemblée Générale des Portes du Soleil en présence de Sylviane NOËL, Sénatrice et Nicolas RUBIN



16 septembre 2021 : « Plan Relance Montagne », en présence de Laurent WAUQUIEZ, président de la Région Auvergne Rhône Alpes, au Grand Bornand

3 septembre 2021

Inauguration du pumtrack



13 octobre 2021, rencontre des élus de la CCHC à l'Abbaye de Saint Jean d'Aulps, en présence de Martial SADDIER, Président du Département et d'une délégation de conseillers départementaux. Au programme étude des grands projets de la Vallée d'Aulps.

> Retour en images



Alexis Pinturault champion du monde et ouvreur du géant à Saint Jean d'Aulps



Championnats de France slalom géant



Julien Lizeroux championnat de France

Feux d'artifice des 24 et 31 décembre 2020



14 juillet



my valentine's day
 le boy
 l'été
 l'été
 l'été

HAPPY VALENTINE'S DAY
 À LA MONTAGNE

♥ **DIMANCHE 14 FEVRIER** ♥
 L'AMOUR GRANDEUR NATURE

TOUR DE DAMEUSE EN AMOUREUX & SURPRISES POUR LE COUPLE
 PLACES LIMITÉES

Inscription & renseignements à
 l'École de ski de Saint Jean d'Aulps
 ☎ 04 50 79 63 30
 ✉ info@esf-saintjeandaulps.com

f
 i
 s

Roc d'Enfer

> Retour en images

La Jacquemarde

Rassemblement de véhicules anciens



Foire d'automne



Fête du village

le 15 août 2021



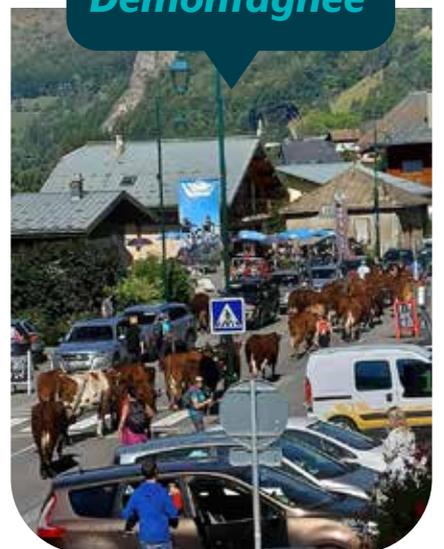
Remise des prix
du concours
maisons fleuries



Octobre Rose



Démontagnée



> Vie scolaire

ÉCOLE DE SAINT JEAN D'AULPS

Après la coupure estivale, c'est 137 élèves qui ont été accueillis au sein de notre école, répartis en 6 classes :

- Mme Laurence VULLIER : Petite et moyenne section de maternelle
- Mme Myriam DE GIACOMETTI : Petite, moyenne et grande section de maternelle
- Mme Mélanie FANHAUER : Grande section de maternelle et CP
- Mme Murielle VULLIEZ : CP - CE1
- Mme Sandrine PAYEN : CE2 - CMI
- Mme Vanina MARTIN : CMI - CM2 (décharge de direction MERCIER Fanny)

De nombreux projets pour petits et grands seront au programme de cette nouvelle année.

Clin d'œil sur ceux déjà réalisés :

Tous les enfants ont participé à la course ELA, le 19 octobre dernier, chaque enfant a récolté des fonds pour lutter contre la Leucodystrophie chez les enfants. Une course solidaire a eu lieu près du village vacances. Bravo pour ce geste solidaire.

Toute l'école a participé à l'atelier « la légende des Flottins », les créations de nos Jovanessiens seront exposées au « fabuleux Village » du 10 décembre au 8 janvier 2022 à Evian.

Depuis l'an dernier, l'école travaille pour l'obtention du label « Ecole en Démarche de développement Durable », un jardin a été créé dans la cour de récréation, entouré d'une jolie barrière multicolore réalisée par nos services techniques. Les maisons à insectes conçues par certaines classes ont pris place dans ce jardin ainsi que les plantations de légumes et tournesol. L'école a obtenu le niveau 1 de ce label.



> Vie scolaire

GARDERIE

Ce service peut accueillir vos enfants de 7 h 45 à 8 h 20, des activités calmes leur sont proposées avant de commencer le temps scolaire.

La garderie du soir a lieu de 16 h 30 à 18 h 30 : Sandra et Annie organisent des ateliers de bricolage en fonction des saisons et des effectifs. Curiosité, développement de l'habileté et de la dextérité sont les maîtres mots de nos deux animatrices.



Cantine

DU PROJET À LA RÉALISATION!

Notre collaboration avec le collège HENRI CORBET pour le déjeuner a pris fin en juillet dernier. Nous les remercions de nous avoir accueilli pendant ces nombreuses années.

Le 1^{er} septembre 2021, les élèves de maternelle et primaire ont pris possession de leur nouvelle salle de cantine, située dans l'ancienne salle des fêtes.

Les repas sont désormais fournis par la cuisine centrale de Morzine, en liaison froide et en respectant les directives de la loi Egalim.

De plus, la salle a été organisée pour répondre au protocole sanitaire lié au Covid-19. Ainsi chaque classe est répartie en îlot pour éviter le brassage des élèves.

Les enfants de maternelle commencent à manger, accompagnés d'une des deux ATSEM : Sandra RICHARD ou Valérie DELALE et Annie VIGNOCCHI et les plus grands s'amuse dans la cour sous la surveillance de Laurence COTTET DIT GALLAY, Sophie MILTON et une ATSEM.

Les repas sont préparés et réchauffés par Teuta, notre agent restauration dont vous pouvez découvrir le portrait page 14. Notre équipe d'encadrante est très attachée à promouvoir une conduite écocitoyenne et travaille sur le vivre ensemble.

Ainsi, les enfants volontaires aident au service.

Mise en place d'action pour lutter contre le gaspillage alimentaire

Chaque îlot pèse des restes des repas, ce qui permet aux enfants de prendre conscience de la quantité de déchets. Ceux-ci sont récupérés par des familles volontaires pour nourrir les animaux en échange d'une photo qui décorera la cantine. Les épluchures de fruits sont compostés, les pots d'eau non consommés sont versés au jardin.

Dernier temps fort de cette pause méridienne avec Sophie MILTON qui organise une séance de sport chaque jour avec une classe différente de primaire ou de maternelle. Cette activité répond aux normes des 30 min de sport quotidien prévu par l'Education Nationale.

En cas de mauvais temps et durant l'hiver les enfants pourront rester dans la cantine où les activités ludiques leur seront proposées. Pour ce faire et en prévision de la saison d'hiver, une nouvelle personne a rejoint l'équipe du périscolaire depuis le retour des vacances de la Toussaint, Murielle MICHAUD.



> Vie scolaire



> **Portrait**

TEUTA HYSENI

Qui êtes-vous et comment êtes-vous arrivée à ce métier ?

Je m'appelle Teuta HYSENI, je suis née au Kosovo en 1986, je suis mariée et maman de 4 enfants. Cela fait 3 ans que je travaille à la Mairie de St Jean d'Aulps et bien auparavant j'ai travaillé dans la restauration, c'est un métier qui me passionne car j'aime beaucoup cuisiner.

Quel est votre rôle au sein de la nouvelle cantine ?

Mon rôle au sein de la nouvelle cantine est de vérifier le matin la température du frigo, la température des plats livrés par la cuisine centrale de Morzine.

Je fais la mise en place des tables, je prépare les entrées, les desserts, je réchauffe et vérifie les plats au moment des services. Entre-temps, je passe voir

dans la salle si les enfants mangent bien. Ensuite, je commence la plonge et le nettoyage de la cuisine.

Vos qualités et petits trucs qui font que les enfants vous apprécient ?

Je suis patiente, attentionnée, travailleuse et j'ai une bonne relation avec les enfants.

Je suis « Carré » j'aime quand tout est propre.

Une anecdote ?

A la rentrée, le premier jour de la nouvelle cantine, les enfants m'ont dit : « Teuta tu es déguisée, on voit plus que tes yeux » car j'étais en tenue de cuisine avec la charlotte et le masque, cela m'a fait beaucoup rire.

Départ à la retraite de Mauricette LAGIER

Qui n'a jamais croisé le visage de Mauricette dans les rues de Saint Jean d'Aulps ?

Arrivée d'Auvergne en 1978, elle retrouve un ami, Raoul, qui travaille à cette époque comme boulanger/pâtissier chez M. CULLAZ, une boulangerie du village. Il lui trouve un emploi à l'hôtel du Lion d'Or. Deux ans plus tard, le 20/09/1980, Michel DELERCE, premier adjoint de la commune célèbre leur mariage.

En 1983, la nouvelle école voit le jour et Me WORMSER, maire à l'époque l'embauche comme agent contractuel. Avec Huguette LAVANCHY, les deux dames vont gérer l'entretien du bâtiment.

Le 1^{er} janvier 1995, elle devient stagiaire de la fonction publique pour une durée d'un an et devient titulaire au 1^{er} janvier 1996 en tant qu'agent technique.

Outre l'entretien des écoles et divers bâtiments communaux, elle assurait aussi le service des repas à la cantine.

Mauricette, ce fût 38 ans au service de la commune et de ses habitants, et 8 maires qui se sont succédés depuis son embauche.

Mardi 29 juin 2021, la veille de son dernier jour de travail, le maire, le conseil municipal, tous ses col-

lègues et anciens collègues, s'étaient donnés rendez-vous pour lui souhaiter une joyeuse retraite et lui dire : MERCI MAURICETTE !





Saint Jean d'Aulps - Ecole Primaire - PS MS - 2021/22

n°1



Saint Jean d'Aulps - Ecole Primaire - PS MS GS - 2021/22

n°2





Saint Jean d'Aulps - Ecole Primaire - CE2 CMI - 2021/22

n 5



Saint Jean d'Aulps - Ecole Primaire - CMI CM2 - 2021/22

n 6

> **Domaine skiable du Roc d'Enfer**

PREMIER ÉTÉ AU ROC D'ENFER

Travaux et aménagements pour les pistes estivales



Activités

Véritable poumon économique du village de Saint Jean d'Aulps, il était essentiel que le Roc d'Enfer fasse parler de lui également l'été. En effet, la nouvelle équipe de direction, ayant à cœur de dynamiser le domaine en une station quatre saisons, c'est donc en toute logique que le Roc d'Enfer a ouvert pour la première fois, du 3 juillet au 29 août 2021, en proposant des activités estivales, afin de continuer à se diversifier.

La Télécabine et le télésiège des Têtes ont été ouverts tous les jours. Le télésiège du Torchon, à la Chèverrie, a été ouvert du 14 juillet au 15 août, du mercredi au dimanche.

Concernant les activités, il y a eu également de grandes nouveautés :

- parcours VTT et VTE sur le tour du Roc d'Enfer,
- trottinette électrique côté Chèverrie.

À Saint Jean d'Aulps, la clientèle a pu profiter d'une descente balisée et sécurisée de 4,5 km pour 900 m de dénivelé, à la fois en trottinette de descente mais également en kart. Cette dernière activité a d'ailleurs beaucoup séduit, peu importe la météo. Le Mountain Kart, encore peu développé sur l'ensemble du massif alpin, a attiré un

grand nombre de personnes, et il est, aujourd'hui, l'un des points forts du domaine du Roc d'Enfer. L'activité s'inscrit de plus dans une démarche écologique qui colle avec le slogan « Grandeur Nature » de la station, car il est sans moteur donc non polluant.

Le domaine du Roc d'Enfer s'est vu de plus équipé d'aires de pique-niques au sommet du télésiège des Têtes, mais également à l'arrivée de la télécabine. Des chemins piétons ont été mis en place à travers une signalétique. Cette ouverture estivale a de plus permis aux commerces de la station d'ouvrir, tout comme à neuf restaurants entre Saint Jean station, la Chèverrie et le domaine d'altitude.

L'été en chiffres

Été 2019 :

8 000 €

(un jour d'ouverture par semaine)

Été 2020 :

10 000 €

(deux jours d'ouverture par semaine)

Été 2021 :

122 700 €

ce qui représente 6.8 % du chiffre d'affaires de l'hiver (moyenne nationale 5 %) avec 3 remontées mécaniques et 20 % de salariés (14 000 passages contre 3 850 l'an passé).

La station a de plus perçu une redevance PDS Multipass pour la première fois.

C'est au Roc d'Enfer que ça se passe !



Embarquez au guidon de ces bolides étonnants. Découvrez des sensations de glisses originales que vous ne serez pas prêts d'oublier. Vitesse, fous rires, et sensations garantis !



> **Domaine skiable du Roc d'Enfer**



HIVER 2020/2021

Un petit point sur les chiffres de l'hiver dernier :

- Du 10 décembre 2020 au 28 mars 2021, les Clubs des Sports ont permis de générer 18 000 € de gains. La station a d'ailleurs accueilli, pour la première fois, les Championnats de France Elite, les 27 et 28 mars 2021, et les retours furent très positifs.
- Les vacances d'hiver, du 8 février au 7 mars 2021, ont prouvé que le domaine skiable était capable de se diversifier pour répondre à la demande d'une clientèle privée de remontées mécaniques, et donc de ski. En effet les tours du Roc d'Enfer en dameuses et les Karts ont permis de générer 39 530 € de bénéfices. Une aubaine pour la station, tant pour les clients qui étaient ravis, mais également pour plusieurs salariés qui ont ainsi pu conserver leur emploi.
- En 2021, la SAEM a disposé de 900 K€ d'aide de l'Etat, et la situation financière de l'entreprise a été revue et réorganisée par la nouvelle direction, dans le but d'être d'avantage sous contrôle.

LANCEMENT DE LA SAISON 2021/2022

Après une fermeture des remontées mécaniques en 2020/2021, en raison de la situation sanitaire avec le COVID, le domaine skiable du Roc d'Enfer a su tirer son épingle du jeu, grâce à la mobilisation et à l'investissement des équipes.



Mountain kart



Ski

Abordons à présent la saison hivernale à venir. Le domaine skiable du Roc d'Enfer sera ouvert du 18 décembre 2021 au 10 avril 2022, le côté Chèvrerie fermera le 27 mars. **Le Pass sanitaire et le masque seront obligatoires pour emprunter les remontées mécaniques, et des contrôles aléatoires auront lieu sur le domaine.**

Cette année, et pour la plus grande joie de tous, la neige a fait son apparition très tôt, ce qui a permis à la station, de pouvoir accueillir les premiers skieurs, les deux premiers weekends de décembre, avant l'ouverture officielle. Concernant les activités, **le Mountain Kart** sera mis à l'honneur, en après-ski, pour réaliser une descente nocturne de 2 km sur 600 m de dénivelé, à la frontale. De quoi dévaler les pistes de

façon originale ! (Informations sur les jours d'ouvertures et horaires sur le site internet www.rocdenfer.com).

Une toute nouvelle activité verra également le jour : « La Première Trace » : chaque semaine (mardi hors vacances, mardi et mercredi pendant les vacances), un groupe de 6 personnes maximum, partira avec un pisteur au petit matin, pour faire la première trace pendant 1 h 30.

De quoi profiter du domaine en mode seul au monde ! Un bon niveau de ski est cependant exigé (plus d'informations et inscriptions obligatoires aux caisses des remontées mécaniques).

Une piste de luge de 44 m de long sera de plus installée à la fois côté St Jean et côté Chèvrerie.

> **Domaine skiable du Roc d'Enfer**

Chien de traîneaux



Autre nouveauté cette année, de multiples animations auront lieu au cours des vacances scolaires sur la station. **Un pot d'accueil sera offert, chaque dimanche des vacances, de 17 h à 18 h 30 :** le public pourra assister à une présentation du domaine et de ses installations, des activités, ainsi que des animations

de la semaine à venir. Il sera également possible de s'inscrire aux activités et de récupérer le programme des animations qui sera mis à disposition. L'association Vivre à Saint Jean offrira par la même occasion un vin chaud accompagné d'un concert.

Patinoire

La patinoire de Saint Jean d'Aulps est ouverte tous les jours, pendant les vacances scolaires.

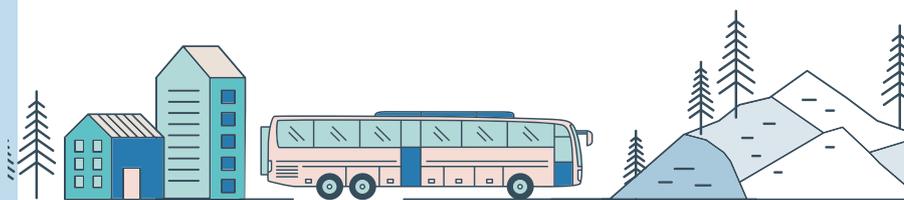
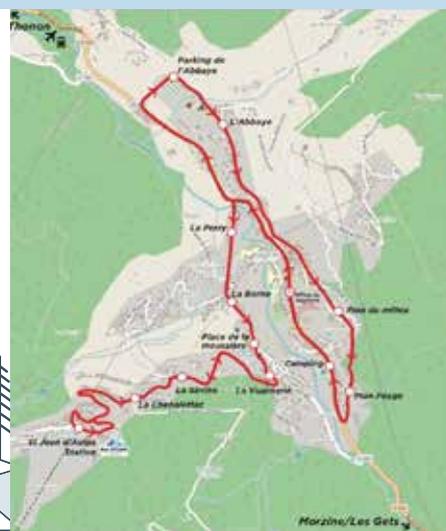
- Gratuit pour les moins de 4 ans
- Tarifs spéciaux pour les classes de neige et colonies de vacances
- Horaires : 14 h 30 à 17 h 30

Ne pas oublier les gants - Casque conseillé



NAVETTE GRATUITE TOUT L'HIVER

Une navette gratuite circulera 7 jours sur 7 entre le centre du village et la station, du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 27 mars 2022. Profitez-en pour vous déplacer !



Départ : Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps

Arrêts : Parking de l'Abbaye, Abbaye, Plan du Milieu, Plan Péage, Camping le Solerey, Le Perry, La Borne, Place de la Moussière, la Vuarnerie, La Savine, La Chenalettaz

Arrivée : Saint Jean d'Aulps Station



ATTENTION : PAS DE NAVETTES ENTRE 12 H ET 13 H

	7h59	8h55	9h29	10h50	11h04	12h41	13h14	14h35	15h30	16h09	17 h			
Connexion Lihsa														
Connexion BAB	7h59	8h55	9h29	10h50	11h04	12h41	13h14	14h35	15h30	16h09	17 h			
Départ OT	8h15	8h50	9h25	10h	10h50	11h25	13h	13h35	14h10	14h45	15h35	16h10	16h45	17h30
Place Moussière	8h20	8h55	9h30	10h05	10h55	11h30	13h05	13h40	14h15	14h50	15h40	16h15	16h50	17h35
Arrivée Station	8h30	9h05	9h40	10h15	11h05	11h40	13h15	13h50	14h25	15h	15h50	16h25	17h	17h45
Départ Station	8h30	9h05	9h40	10h30	11h05	11h40	13h15	13h50	14h25	15h15	15h50	16h25	17h	17h45
Place Moussière	8h35	9h10	9h45	10h35	11h10	11h45	13h20	13h55	14h30	15h20	15h55	16h30	17h05	17h50
Parking Abbaye	8h40	9h15	9h50	10h40	11h15	11h50	13h25	14h	14h35	15h25	16h	16h35	17h10	17h55
Arrivée OT	8h50	9h25	10h	10h50	11h25	12h	13h35	14h10	14h45	15h35	16h10	16h45	17h20	18h05
Connexion BAB	9h03	9h55	10h23	11h13	11h38	13h40	14h23	15h03	15h56	16h18			17h26	17h55
Connexion Lihsa	9h10							15h55					18h	

> Jeunesse et Sport

ROCHER D'ESCALADE



Notre généreux et ensoleillé site d'escalade du Rocher du Bas Thex va bénéficier d'un aménagement de son entrée et du chemin d'accès menant aux voies d'escalade.

Réputé pour les débutants jusqu'aux grimpeurs confirmés, notre rocher est une référence dans la région. Dalles, fissures, cannelures, gouttes d'eau en font un site remarquable et devait être relooké !

Pour ce faire, le conseil municipal a validé le projet d'aménagement du site dont les travaux auront lieu au premier semestre 2022.

Afin d'améliorer l'accueil de nos pratiquants, il est prévu

- La création d'une zone de dépose minute pour les véhicules
- L'embellissement du talus par une rocaille végétalisée et arborée
- La sécurisation de l'accès vers le chemin principal grâce à la création d'un sentier à travers le talus
- Le réaménagement des terrasses et la sécurisation du sentier depuis le bas

de la falaise jusqu'à l'esplanade du secteur principal

- La construction d'un abri toilettes sous forme de chalet
- La pose d'une fontaine d'eau potable
- La mise en place de potelets homologués pour garantir l'accès aux pompiers.
- Le drainage en bordure de la voie communale.

Nous tenons à remercier grandement le CAF, Club Alpin Français, qui depuis 2003 entretient annuellement et bénévolement le rocher de la Chaux.



TRAIL

La société Inook organisera un trail « La Crapahut des Dahuts » sur notre commune du 21 au 24 juillet 2022.

Cette course se déroulera sur 4 jours avec un parcours différent chaque jour. Nous attendons environ 150 participants qui seront logés dans le gymnase de Saint Jean d'Aulps.

Alors venez nombreux avec ou sans baskets ! Inscriptions ouvertes.

A suivre sur lecrapahutdesdahuts.wordpress.com
instagram : @crapahut.des.dahuts
Infos au 06 85 20 51 42



PUMPTRACK

Pour le bonheur des petits, comme des grands, les travaux du Pumptrack se sont achevés à l'été 2021. Le parcours comporte plusieurs pistes, de différents niveaux, avec une aire de pique-nique qui sera aménagée en fin d'hiver.



Les élus du Conseil municipal ont inauguré le pumptrack le vendredi 3 septembre en présence de Philippe MEUNIER, Vice-Président à la Région, de Nicolas RUBIN, Vice-Président du Département et Président de l'Association des Maires, de Cyril PELLEVAT, Loïc HERVE, sénateurs, Sylviane NOEL, sénatrice, Marion LENNE, députée, Fabien TROMBERT, Président de la CCHC, les Maires des Communes environnantes, les Présidents des associations et les élèves de la classe de CMI/CM2 de l'école.

Nous tenons, tout particulièrement, à remercier la Région et le Département qui nous ont aidés à le financer à hauteur de 80 000 € sur un budget total de 170 000 € TTC.

Cette activité gratuite, forte de son succès, pratiquée par les familles, mais aussi par les clubs sportifs de la région, redonne une vraie dynamique au quartier. Ce qui nous amène à réfléchir sur un futur aménagement de la place de la Moussière et sur la rénovation de l'aire de jeux attenante.



**Des nouvelles de
notre ambassadrice
Caitlin McFarlane**

- 1^{re} à Chamonix FIS
- 2^e et 3^e à Saint-Jean d'Aulps FIS

CHAMPIONNATS DU MONDE BANSKO

- 10^e en slalom • 11^e en super géant • 16^e en géant

**VICE CHAMPIONNE DE FRANCE ÉLITE EN SLALOM AUX GETS
Intègre l'équipe de France B**

A réussi le BAC Physique-Chimie-SVT mention bien
Elle est actuellement à l'université de Grenoble en STAPS
en formation à distance

UN NICHOIR POUR CHAQUE BÉBÉ

Afin de lutter contre la raréfaction de certains oiseaux communs en Auvergne-Rhône-Alpes, la commune a décidé en début d'année de mener une action environnementale, sociale et en lien avec les habitants.

Pour toute naissance d'un enfant sur la commune, un nichoir gravé à son prénom a été installé par les agents techniques, sur du terrain communal.

Les parents se sont vu remettre via la poste, une carte de félicitation avec le lieu du nichoir, afin de trouver son emplacement.

Les premiers ont été posés le long du chemin de promenade

au niveau des jardins partagés sous Saint Jean. Nous avons pris soin de les placer comme préconisé par la LPO (Ligue de protection des oiseaux), afin que la nidification des petits oisillons se passe tranquillement. Les mésanges et autres petits oiseaux pondent entre avril et juin.

Certains nichoirs sont encore en attente d'être installés. C'est l'APEI (Organisme de soutien et de services aux personnes handicapées) de Thonon Les Bains qui nous les fabriquent et nous les gravent.

Depuis que l'action a été mise en place, 17 nichoirs ont été posés.



“ **Saint Jean d'Aulps s'engage pour la biodiversité** ”

RECYCLER VOTRE SAPIN DE NOËL

Un nouveau geste écologique a vu le jour en 2020, avec la récupération des sapins de Noël.

Un enclos est installé durant la période des fêtes de fin d'année, afin de pouvoir y déposer les sapins de Noël fanés.

Fin janvier, les services techniques les broient pour en faire du paillage de jardin et les copeaux seront entreposés à l'ancien bâtiment des Services Techniques (en face du collège) et mis à disposition gratuitement.



Élagage et taille de haies

Tailler ses haies ou élaguer ses arbres, n'est pas une option, cela permet :

1. d'éviter des conflits inutiles entre voisins. En matière de plantation de végétaux, le Code civil (articles 670 à 673) impose des règles de distance par rapport au terrain voisin :

- _ 0,50 mètre de distance si l'arbre mesure moins de 2 mètres.
- _ 2 mètres de distance si l'arbre mesure plus de 2 mètres de haut.

2. de prévenir la sécurité et éviter les accidents.

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin :

- qu'ils ne gênent pas le passage des piétons
- qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en dimi-

nuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant)

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.

Autre élément important, les branches ne doivent pas toucher les fils conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Si vous êtes locataire, c'est à vous de réaliser l'entretien courant du jardin, sauf pour les opérations plus conséquentes comme l'élagage des arbres qui reste à la charge du propriétaire.

Les déchets verts doivent être évacués dans l'une de nos 5 déchetteries intercommunales, le brûlage est interdit. Vous les trouverez sur les communes de Vailly, Le Biot, Morzine, Avoriaz et les Gets.

Pour tous renseignements veuillez contacter : www.cc-hautchablais.fr



> **Alpages-Environnement-Agriculture**

NOTRE AGRICULTURE DE MONTAGNE



Nous avons la chance d'avoir une commune riche en alpages et de voir tous ces alpages occupés par différents agriculteurs de la vallée et des environs est un vrai atout pour notre commune, c'est pourquoi nous voulons par ce bulletin municipal les remercier de leur travail très important dans

l'entretien des espaces qui rend notre commune et notre territoire plus attrayants que ce soit pour nous les habitants de nos vallées mais aussi pour notre clientèle touristique de plus en plus nombreuse pendant la période estivale.

Mieux connaître nos alpages :

Alpage de Brion

60 génisses exploitées par le GAEC DES PORTES DU SOLEIL (Famille BENAND)

Alpage de Nantaux

1000 moutons exploités par SYLVAIN METRAL

Alpage de Lens et Cérausez

100 vaches exploitées par la Famille CHALENCON

Alpage des Follys

20 génisses exploitées par Olivier GREVAT

Alpage du Fouyet

60 génisses exploitées la GAEC LES CLARINES (Famille TREBOUX)

Alpage de Damoz des Prés

des génisses exploitées par le GAEC BETEND

Alpage du Clos aux Moines

des vaches laitières exploitées par la GAEC MONT D'EVIAN (Famille COTTET DUMOULIN)

Alpage de Damoz des Moulins

30 génisses exploitées par Hubert PREMAT

Alpage de Damoz des Moulins d'en Haut

15 chevaux exploités par GAEC MONT D'EVIAN

Alpage de Graydon

100 vaches exploitées par la Famille CHALENCON

Alpage de la Chaux de Vie

300 moutons exploités par SYLVAIN METRAL

Cet alpage a bénéficié cette année d'un aménagement pour la surveillance des troupeaux contre les attaques éventuelles du loup afin que les propriétaires de troupeaux de moutons puissent être indemnisés le cas échéant. Face à cette menace évidente, ces derniers se voient à présent dans l'obligation de faire garder leurs troupeaux par des chiens de défense et par des bergers

qui se doivent de mettre les bêtes tous les soirs dans des enclos surveillés. C'est pour cette raison que nous avons également dû aménager l'alpage de la Chaux de Vie cette année par un abri de berger.

2 chalets de 3 m² et de moins de 900 Kg, transportables par hélicoptère seront montés au printemps et redescendus à l'automne. Nous avons déposé en collabo-

ration avec la Société d'Economie Alpestre un dossier de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute Savoie qui a soutenu ce projet à hauteur de 80 % soit plus que 20 % du projet est resté à la charge de l'alpagiste.

APPEL AU BON SENS ET A LA CIVILITÉ DE LA POPULATION



Notre beau village compte de plus en plus d'animaux et de chiens. De nombreuses remarques sont remontées en mairie, en rapport avec la divagation et des problèmes engendrés par ceux-ci.

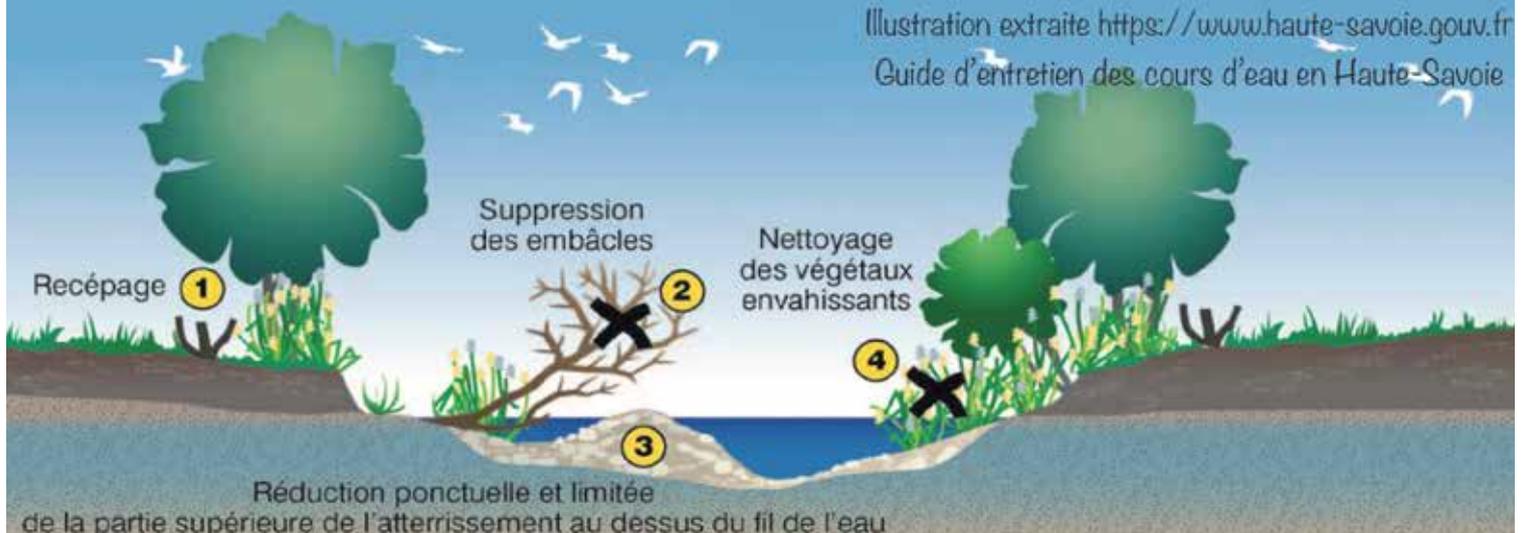
La loi rappelle :

- 1. que votre chien doit être tenu en laisse au cours de vos promenades, que ce soit sur les bords des routes, ou sentiers et chemins de montagne.**
- 2. que les déjections canines de vos compagnons doivent être ramassées autour des zones urbaines (écoles, centre village, station...).**

Des bornes de propreté canine seront prochainement installées.

Nous en appelons donc, à la bonne volonté de tous les propriétaires d'animaux pour ne pas laisser la situation se dégrader.

> **Alpages-Environnement-Agriculture**



Entretien régulier des cours d'eau non domaniaux

QUOI ?

L'entretien régulier d'un cours d'eau privé consiste dans le maintien ou la restauration de la libre circulation des eaux mais également de tout l'écosystème qu'il représente, à savoir le lit et les berges y compris la ripisylve (forêt riveraine).

QUI ?

L'entretien du lit et des berges est de la responsabilité de ces propriétaires riverains. En application des articles L.215.14 et suivants du Code de l'Environnement et de l'article 114 du Code Rural l'obligation d'entretien des cours d'eau (lit et berges) incombe aux propriétaires ou exploitants riverains.

POURQUOI ?

Cela contribue à la prévention des inondations. En effet il permet d'éviter l'aggravation des inondations en assurant, lors de crue, d'une part les bonnes

conditions d'écoulement des eaux dans le lit mineur et d'autre part la bonne stabilité des berges.

PLUS PRÉCISÉMENT :

- L'enlèvement des atterrissements (galets, graviers, sables...) et des embâcles (amas de débris divers flottants) qui obstruent le lit du cours d'eau, ralentissent le courant, favorisent l'envasement et provoquent d'importantes érosions pouvant avoir des conséquences sur les ouvrages bâtis.
- L'élagage ou la taille de la végétation des rives qui renforce la capacité de filtration des eaux, permet de limiter le développement excessif de végétation dans le lit du cours d'eau. Une végétation diversifiée, constituée d'arbustes et d'arbres, permet par ailleurs de stabiliser les berges.

COMMENT ?

À partir de 2 m de la berge : tondre ou faucher fréquemment. Préserver la stabilité des berges, limiter les chutes d'arbres non contrôlés.

Ceci consiste aussi en l'élagage de la végétation, l'enlèvement des embâcles gênants (accumulation naturelle de matériaux ap-

portés par l'eau) et si nécessaire, des dépôts de sédiments localisés.

NB : Le dépôt sédimentaire localisé fait partie du fonctionnement normal d'un cours d'eau. Les crues feront le travail naturel de « curage » en les transportant vers l'aval.

QUAND ?

Pour nettoyer, il vaut mieux attendre la fin de l'été. Les eaux seront plus basses et la tâche sera ainsi facilitée. Privilégier les périodes les moins impactantes pour la faune et la flore (automne/hiver).

QUELQUES RÈGLES

Cet entretien, s'il ne modifie pas les berges, ou la forme du lit, ne nécessite pas de déclaration ni d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

Interdiction de :

- **procéder à un désherbage chimique des berges ;**
- **retirer une souche ;**
- **modifier le cours d'eau ;**
- **rehausser le niveau du terrain naturel.**

LES JARDINS DE L'ABBAYE

La première exploitation maraîchère de la Vallée d'Aulps s'est installée sur notre commune.

Née de la volonté commune de Thierry THORENS, cuisinier et de Mathieu COGNET, horticulteur, une médiation a été engagée autour de leur projet sur les 5000 m² de terrains situés à proximité du domaine de découverte de l'Abbaye d'Aulps, au lieu-dit " Le champ du couvent ".

En accord avec la CCHC, les élus locaux, les propriétaires de terrains privés et les agriculteurs concernés, les terrains ont pu être exploités dès le printemps 2021.

Une production de fruits et légumes de façon raisonnée et vendue en circuits courts dans les magasins partenaires et les marchés de la vallée. " Les Jardins de l'Abbaye " sont ouverts les mercredis et samedis de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h jusqu'à Noël.

Pendant la période hivernale, vous pourrez passer commande pour des paniers de légumes.

L'exploitation rouvrira ses portes début mai avec une journée porte ouverte, afin de vous faire découvrir l'endroit et partager le verre de l'amitié.



Pour tous renseignements :

Thierry Thorens

Tél. 06 08 42 53 68 ou 04 50 79 13 91

Mail : restaurant@lachamade.com

Mathieu Cognet

Tél. 06 88 97 86 80 ou 04 50 72 53 32

Mail : info@les-jardins-de-chavannex.fr

> Eau, assainissement et travaux

CAPTAGE DU BOIS DU NANT

Après plusieurs mois d'étude et de réflexion, les travaux de captage des sources d'eau potable de Graydon ont commencé en août 2021.

Ces travaux ont pour objectif de pérenniser les ressources en eau potable de la commune et de mettre aux normes la défense incendie du hameau de Graydon.

Réalisation d'un réservoir de 400 m³ d'eau potable alimenté par le captage du Bois du Nant.

Ce réservoir alimentera les chalets du hameau de Graydon ainsi que la nouvelle défense incendie. Il permettra également de garantir l'alimentation en eau des secteurs de La Valette, Saint

Jean Station et La Moussière.

Pour ce chantier, la Commune a bénéficié de 2 importantes subventions. Pour un budget de 840 000 € HT, l'Agence de l'eau a financé pour 356 000 € et le Département de la Haute-Savoie pour 301 000 €.



Dans un souci de préservation du site, le réservoir sera intégré dans la montagne et l'accès se fera par un petit chalet.



Fin des travaux prévue en novembre 2022

Maître d'ouvrage	 COMMUNE DE SAINT JEAN D'AULPS
Objet des travaux	Travaux d'adduction, de captage et création d'un réservoir d'eau potable à Graydon
Durée des travaux	Septembre 2021 à l'automne 2022
Conducteur d'opération	TERACTEM 
Maître d'oeuvre	PROFILS ETUDES 
Coordinateur sécurité	SPS CONTROLE 
Contrôle technique	APAVE 
Entreprises	LOT 1 : MAURO INDUSTRIE /AQUALIANS   LOT 2 : SASSI BTP 
Financeurs	COÛT TOTAL DU PROJET : 860 775 € HT Subvention Agence de l'eau : 356 431 €  Subvention Département Haute-Savoie : 301 280€  Commune de Saint Jean d'Aulps : 203 064 € 



ATTENTION

Les interventions sur le réseau d'eau potable sont interdites en l'occurrence la manipulation des vannes. Elles sont strictement réservées au personnel des services techniques.

> Eau, assainissement et travaux



Le Jourdil

Le SYANE, syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie, et la commune de Saint Jean d'Aulps ont débuté en mai dernier des travaux au Jourdil dans le cadre du plan qualité de l'électricité :

- renforcement du réseau électrique par ENEDIS,
- enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public incluant la fibre
- installation de 12 nouveaux mâts d'éclairage.

Ce projet d'enfouissement de l'ensemble des réseaux, soit 340 mètres de dépose de ligne aérienne, 640 mètres de tranchée et la pose de 12 nouveaux mâts d'éclairage coûte 395 000 € TTC dont 287 000 € pris en charge par le SYANE.

Les travaux de terrassement sont terminés. Le nouveau transformateur a été mis en service le 3/12/2021. Ceci permet la mise en service du nouveau réseau ainsi que de l'éclairage.

Il restera à Orange de réaliser le démontage de leurs lignes aériennes et la dépose des poteaux. La fin des travaux est prévue au printemps 2022.

Eau potable : Le saviez-vous ?

L'eau potable de votre habitation est un service public assuré par la Commune de Saint Jean d'Aulps, tout comme l'assainissement collectif.

Tout au long de l'année, les agents des Services Techniques assurent :

- la relève des compteurs d'eau,
- les réparations et l'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement,
- la surveillance des 12 réservoirs d'eau potable,
- le bon fonctionnement de la STEP,
- la station d'épuration, le suivi des grands chantiers tels que le raccordement du hameau d'Essert la Pierre au réseau d'assainissement collectif
- la création d'un réservoir d'eau potable à Graydon...

La Mairie est donc à votre disposition :

- si vous avez des questions sur votre facture annuelle d'eau.
- si vous souhaitez vous simplifier le paiement de cette facture en adhérant au prélèvement automatique.
- si vous avez besoin de vous raccorder à l'eau potable.



Afin d'améliorer la relation usagers/commune, la Mairie vous invite à lui communiquer votre téléphone et votre mail, l'utilisation de ces données sera faite dans le respect du RGPD, Règlement Général sur la Protection des Données.

En cas de changement de propriétaire, il est impératif de prendre contact avec la Mairie pour mettre à jour votre dossier, vous devrez alors nous communiquer le nom et les coordonnées du nouveau propriétaire ainsi que le relevé d'eau à la date du changement de propriétaire.

> Eau, assainissement et travaux

VOIRIE

Au mois de mai dernier, de fortes pluies ont provoqué un éboulement sous la Route d'Essert la Pierre au-dessus de chez LAPERROUSAZ. Des travaux exceptionnels ont dû alors être réalisés, à savoir un renforcement de la chaussée par la réalisation d'un mur de soutènement.

Le financement des travaux a été pris sur les droits ouverts de la commune au niveau de la CCHC à hauteur 16 000 € TTC.

Au vu de la dégradation de la route de la Valette, la commune a décidé d'entreprendre des travaux de réfection de la chaussée. Les abords ont été déboisés. Le mur de soutènement a été rénové et l'enrobé a été totalement repris.

Le financement des travaux a été pris sur les droits ouverts de la commune au niveau de la CCHC à hauteur 265 000 € TTC.



Quelques interventions réalisées par les services techniques :

- Réfection de la passerelle au bout du chemin de Vuarnerie
- Réfection des trottoirs à l'entrée du village côté Morzine.
- Réfection des chemins d'accès à La Chaux et au Fouyet. Ce dernier sera terminé dans l'été 2022.
- Bilan sur les interventions, fuites...

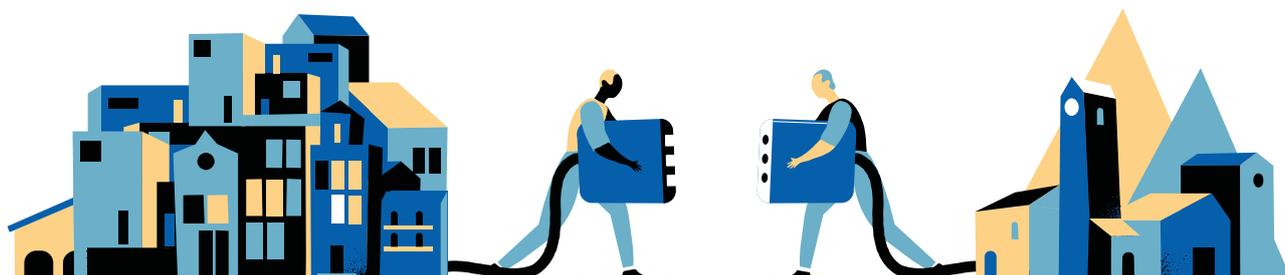
Fibre optique

Depuis 2010, le SYANE, Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de Haute-Savoie, s'est lancé dans le projet de déploiement du réseau d'initiative publique Très Haut Débit sur le département de la

Haute-Savoie. Il construit le réseau et en est le propriétaire.

Ce dernier suit le même tracé que le réseau téléphonique en cuivre (ADSL) bâti dans les années 1970 par

Orange. La Commune de Saint Jean d'Aulps, adhérente au SYANE, bénéficie actuellement sur l'ensemble du territoire du déploiement de la fibre.



> *Le clin d'œil au personnel de la commune*



ARRIVÉE DE MAXIME LEMASQUIER

Originaire de la région parisienne et âgé de 33 ans, Maxime est le nouvel agent en charge de la station d'épuration, des réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable. Il est titulaire d'un Bac STL (Science et technologie de laboratoire) et d'un BTS métiers de l'eau. Pendant douze ans, il a exercé ses fonctions au sein du SIAAP (Syndicat inter-départemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne).

A sa demande, il a été muté sur la Haute-Savoie pour un cadre de vie plus proche de la nature et a pris ses fonctions le 6 avril 2021. Bienvenue.



CONTRAT D'APPRENTISSAGE DE QUENTIN RONDOT

La commune a recruté Quentin Rondot dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en alternance, pour une durée de deux ans au sein des services techniques.

Quentin est actuellement à la MFR de Bonne et prépare un Bac Pro Aménagements Paysagers. Il sera encadré afin d'apprendre à entretenir les espaces verts, réaliser des travaux de création, se servir des différents outils, matériels et engins.

Quentin a commencé le lundi 13 septembre sur le terrain, après une première semaine passée à l'école. Nous lui souhaitons un bon accueil et avons hâte de voir les créations d'art paysager, imaginé et créé par ce jeune apprenti.



RENFORT ESTIVAL AVEC LAETITIA VANSCHEEUWYCK

Depuis l'été 2014, Laetitia Vanscheeuwyck enjolive notre village. Avec son BEP en travaux paysagers, elle est en charge des espaces verts et du fleurissement. Son sourire et sa bonne humeur ont donc repris du service pour le huitième été. Elle a commencé le 1^{er} avril et fini le 31 octobre.



DÉPART DE LUDOVIC SAINTOT

Ludovic Saintot, agent communal en charge de l'eau et de l'assainissement depuis 2016, a été muté dans le Nord-Est pour son avancement de carrière.

Il a été remplacé le 6 avril 2021.

Nous lui souhaitons une bonne continuation.

> Urbanisme

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Afin de valoriser au mieux les terrains se situant derrière l'Office du tourisme, la Commune a créé une AOP, Orientation d'Aménagement et Programmation sur le Plan Local d'Urbanisation. Celle-ci regroupe tous les propriétaires des terrains concernés, le but étant de réaliser un projet cohérent au centre de notre village.



La société Almax, porteur du projet, en collaboration avec le cabinet d'architecture CAMP, travaillent sur cette réalisation en tenant compte des besoins de notre commune.

Notre souhait est de concevoir :

- 140 logements collectifs et individuels, dont 35 logements sociaux, avec leurs parkings,

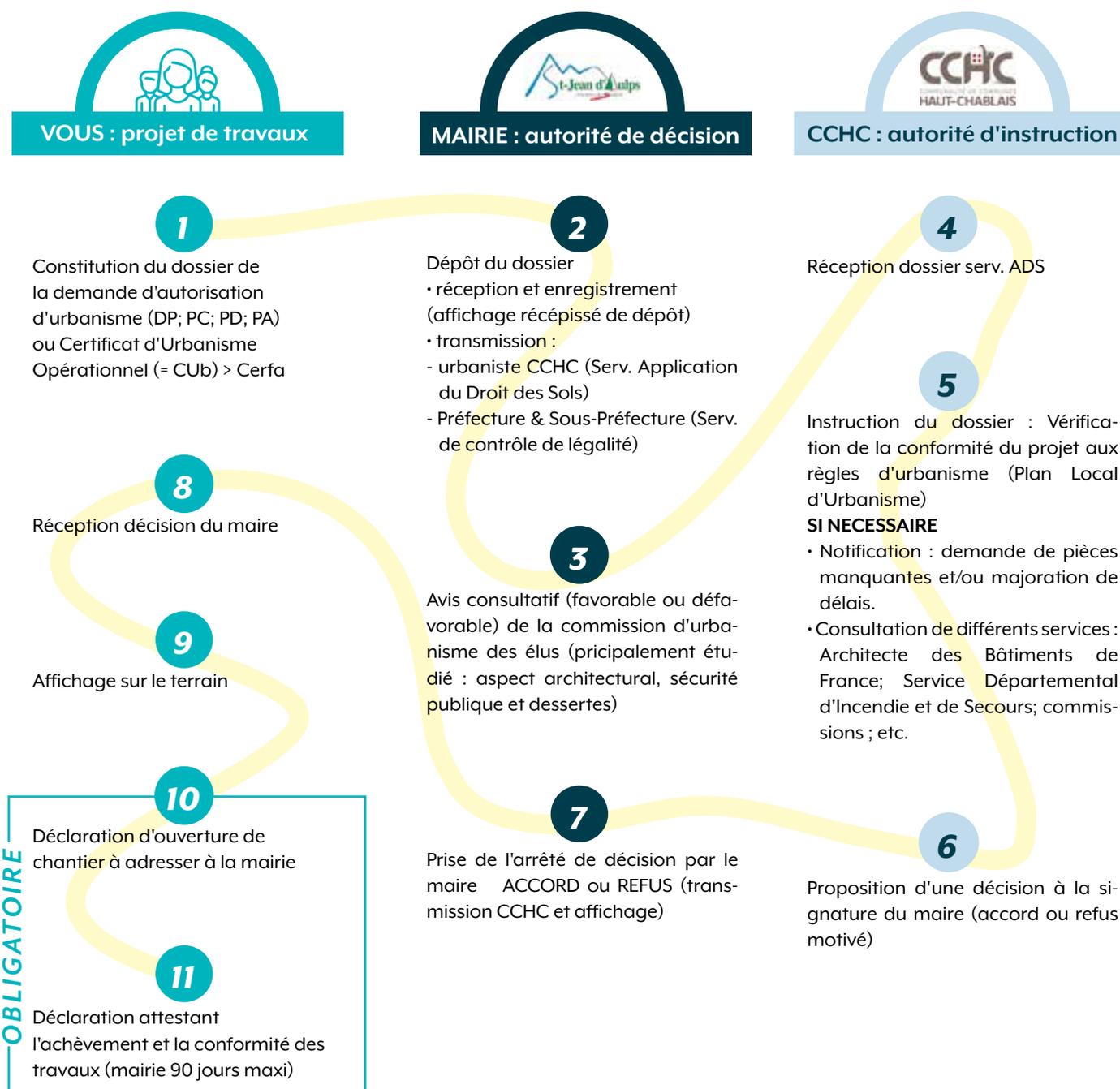
- 500 m² de commerces au rez-de-chaussée avec parkings, dont une nouvelle Maison du Tourisme, car le bâtiment actuel de l'Office du Tourisme sera démoli,
- Un terminal d'autobus et une aire de dépose des ordures ménagères,
- Et un parking public permettant à l'occasion d'organiser des manifestations.

Le permis de construire devrait être déposé en avril 2022 et les travaux devraient débuter en février 2023.



> Urbanisme

Circuit d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme



Remarque :

Types d'AUTORISATIONS D'URBANISME :
Permis de Construire (PC); Permis de Démolir (PD); Permis d'Aménager (PA); Déclaration Préalable de travaux (DP).

> SI ACCORD : délai de 3 ans pour faire les travaux et sans interruption pendant plus d'1 an.

> SI ABSENCE DE RÉPONSE : vaut décision tacite > demander l'attestation en mairie (délais d'instruction différents selon les dossiers).

> CAS GÉNÉRAL : le permis de construire, d'aménager, de démolir ou la déclaration préalable de travaux ont une durée de validité de 3 ans. L'autorisation est périmée si vous n'avez pas commencé les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous les interrompez pendant plus d'un an.



PLUi-H

Déroulement de l'enquête publique

Au vu des informations communiquées fin novembre

CONSULTATION DU DOSSIER PLUi-H

Le dossier PLUi-H est consultable dans la commune de son choix y compris au siège de la CCHC, Communauté de Communes du Haut-Chablais. Toute personne peut obtenir communication du dossier d'enquête, à ses frais et sur demande écrite adressée au siège de la CCHC.

RECUEIL DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

L'administré peut consigner ses observations sur les registres d'enquête déposés en mairie, ou les adresser par courrier au siège de la CCHC. Un projet de mise en place d'une messagerie électronique, dédiée à l'enquête publique, est en cours.

PERMANENCES

Des permanences physiques et téléphoniques seront organisées dans les communes et au siège de la CCHC. 22 permanences physiques : 2 au siège de la CCHC (début et fin de l'enquête), 3 à Bellevaux (dont 1 le samedi), 3 à Morzine (dont 1 le samedi), 2 aux Gets et 1 dans toutes les autres communes.

À ce jour, l'enquête publique se déroulerait du jeudi 27 janvier au lundi 28 février 2022, **une permanence de l'enquêteur sera prévue en Mairie de Saint-Jean d'Aulps le 16 février 2022 de 13 h 30 à 17 h 30.**

APRÈS L'ENQUÊTE

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à disposition du public.

Et le projet d'élaboration du PLUi-H de la CCHC pourra éventuellement être modifié pour tenir compte : des avis des Personnes Publiques Associées (PPA), des avis de l'Autorité Environnementale, des observations et propositions du public, du rapport et conclusions de la commission d'enquête.

Après corrections éventuelles, il sera soumis à délibération du Conseil Communautaire en vue de son approbation.

Cet article tient compte des informations connues fin novembre 2021. La mise à jour du déroulement de l'enquête publique sera faite sur le facebook et le site internet de la Commune et sur les outils de communication de la CCHC.



Logements saisonniers

En collaboration avec la CCHC, les bâtiments de l'ancienne colonie de la ville de Chelles vont être transformés en logements saisonniers. Il est prévu 24 logements saisonniers, étude en cours, nous vous tiendrons informer de l'évolution du dossier.



À 11 ans, elle écrit son premier roman

L'auteure

Originaire d'Essert la Pierre, Scard 21 est née le 2 avril 2009. Lectrice précoce et vorace, elle s'est mise très tôt à écrire, des petites histoires, quelques pages par ci par là, pour le plus grand plaisir de ses enseignants et de sa famille. Jusqu'à ce jour de décembre 2020 où elle a présenté à sa maman "le début de son livre" en réalité 70 pages A4 dactylographiées, fantastiques dans tous les sens du terme, qui allaient devenir le manuscrit de Léo Wixtair contre le fils des Quatre Éléments. Scard 21 a une imagination hors du commun, une capacité exceptionnelle à la transcrire en images dans les yeux de ses lecteurs, la légèreté d'esprit de son âge alliée à la facilité d'écriture d'un auteur accompli. Un cocktail inédit et délicieux.

L'histoire

À 14 ans, enlevé par une créature à la sortie du collège, Léo Wixtair est propulsé dans un monde peuplé d'êtres qui contrôlent chacun l'un des Quatre Éléments. Des monstres stupéfiants et sanguinaires menacent les nouveaux amis de Léo. Pour les protéger, pas le choix il devra affronter le champion du terrible Prince Noir, le fils des Quatre Éléments !

Le livre

Titre : Léo Wixtair contre le fils des Quatre Éléments.
Auteur : Scard 21
Genre fantasy, 9 / 14 ans
Prix : 12,50 €
Pages : 246.
Imprimeur : Vassel Graphique (69)

Rencontrer Scard 21

Scard 21 aime non seulement écrire, mais aussi rencontrer ses lecteurs et partager avec eux son expérience et son univers.

Vous pourrez la rencontrer du 13 novembre au 21 décembre aux quatre coins de la région Auvergne Rhône Alpes, et plus particulièrement le lundi 20 décembre à partir de 15 h chez Passaquin à Morzine, le mardi 21 décembre chez Majuscule à Anthy de 10 h à midi et chez Birmann à Thonon à partir de 14 h.

(Toutes les dates de la tournée sont sur le site dusableetdescailloux.com)

Léo Wixtair et le fils des Quatre Éléments dans le Chablais ?

Le livre est disponible chez Passaquin à Morzine, Carrefour Market à Saint Jean d'Aulps, Birmann à Thonon et Majuscule à Anthy Sur commande dans toutes les autres librairies

Information/Contact

Lorène Gaydo
07 60 59 52 75 c
ontact@dusableetdescailloux.com
www.dusableetdescailloux.com



BIBLIOTHÈQUE

**La bibliothèque fait partie du réseau bibliothèque du haut chablais :
Tous les vendredis de 15 h à 17 h 30
à côté de la mairie et la poste.**

Le Réseau des Bibliothèques du Haut-Chablais :

Ce réseau regroupe les bibliothèques de La Baume, Bellevaux, Le Biot, la Côte d'Arbroz, les Gets, Lullin, Montriond, Morzine, Reyvroz, Saint Jean d'Aulps, Seytroux et La Vernaz.

Riche de ces 12 structures animées par une trentaine de bibliothécaires salariés et bénévoles, les bibliothèques mettent à votre disposition un large choix de documents, livres, CD, revues.

• Un catalogue commun et une carte unique !

Grâce à une carte unique, vous pouvez emprunter les documents qui vous intéressent via votre compte utilisateur et la réservation en ligne. Pour demander sa carte, il vous suffit de vous rendre dans la bibliothèque de votre commune ou celle la plus proche.

• Un temps pour soi :

Venez vous détendre, farfouiller, lire, découvrir, apprendre, échanger, feuilleter des revues, consulter Internet ou bien vous plonger dans nos expositions...

• Une diversification de l'offre :

Un choix de documents renouvelé plusieurs fois par an grâce aux échanges avec Savoie Biblio, la Bibliothèque Départementale, des nouveautés disponibles régulièrement, un service de réservation apportera les documents dans la semaine ou le mois qui suit.

SAINTE FÉLICULE s'expose à Turin

Le buste reliquaire de Sainte Félicule, classé au titre des monuments historiques, exposé habituellement au sein de l'église a voyagé en Italie cette année.

A Turin, le Museo Civico d'Arte Antica a organisé une exposition du 5 février au 30 août 2021 dédiée aux bustes-reliquaires en orfèvrerie produits entre le Piémont et la Savoie au Moyen-Âge.



ART CONTEMPORAIN EN L'ABBAYE D'AULPS

Deux expositions d'art contemporain ont eu lieu cet été, au domaine d'Aulps de l'Abbaye.

A l'extérieur, une exposition de Thomas MONIN, "Conversation(s)", entre une louve et une chouette. Leurs échanges de propos ont magnifié les nuits sur le quartier de l'Abbaye, durant toute leur mise en place, du mois d'avril à la mi-novembre.

La deuxième exposition se trouvait à l'intérieur, avec "Ad Lucem" de Lara BLANCHARD. Un appel au rêve où on a pris le temps de se laisser envahir par les émotions, en découvrant les sculptures et les gravures, offertes à nous.

Des sculptures travaillées avec de l'argile, de la terre cuite, du feutrage de laine mérinos, des perles de verre, en os, en bois ainsi que des matériaux de récupération ont formé ces personnages thérianthropes où le blanc s'est imposé de lui-même. Des gravures, tout d'abord dessinées, puis gravées sur du textile et parées de broderie et d'aquarelle..." Les âmes animales" comme aime les nommer Lara, leur créatrice.

L'exposition de cette artiste giovanétienne est restée visible jusqu'à fin octobre, puis a été exposée au salon contemporain de Montreux au mois de novembre.



En ce moment

La prochaine exposition d'art contemporain à l'Abbaye d'Aulps aura lieu du 15 décembre 2021 au 31 mai 2022. Emmanuel BOUR expose une série d'œuvres sculptées en bois. Ses bustes en taille directe, mystérieux, d'une grande quiétude et plénitude, nous interrogent sur le monde passé et en devenir, non sans résonance avec l'histoire de l'Abbaye d'Aulps.

Emmanuel BOUR a suivi une formation classique de sculpteur, il est représenté en galerie à travers le monde.



BOÎTE A LIRE

À la demande de plusieurs administrés, deux boîtes à lire vont être installées sur la commune.

Une, se trouve au hameau d'Essert La Pierre, fixée contre la grange communale à côté des moloks. L'autre se situera sur la place de la Moussière,

vers le pumtrack.

Le principe est que chacun puisse y déposer ou emprunter un livre librement. La boîte à livres offre un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage. Elle complète l'offre de lecture sur le territoire et est accessible 24h /24h et 7j /7.



CRÉATION DE LA PAGE FACEBOOK DE LA MAIRIE

Une page Facebook a été créée au mois de janvier 2021, et pour l'occasion, un forfait de ski a été offert au millièmme abonné.

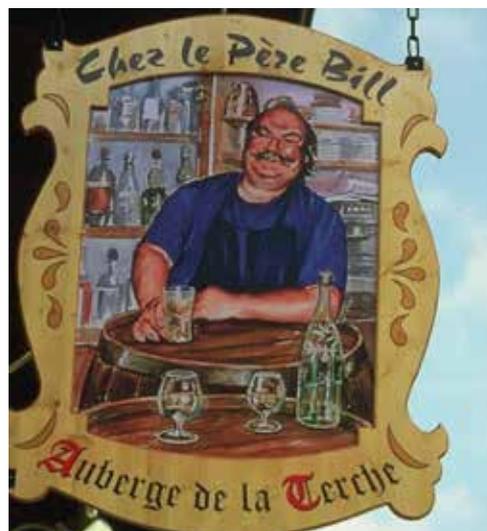
Vous êtes aujourd'hui plus de 1300 à suivre les infos et mini-reportages sur ce réseau social.

En début d'année, suite au Covid, un soutien aux commerçants a été fait via cette page FB. Une présentation de chaque commerce avec leur coordonnées a été mise en ligne.

Au total, plus de 42 commerces, pratiquement tous ouverts à l'année sur la commune ont été recensés et mis en avant.

Pour nous rejoindre sur ce réseau, abonnez-vous à la page Facebook : Mairie de Saint Jean d'Aulps

**Une pensée particulière
pour l'un d'entre eux ... " Le Père Bill ".**



Bourguignon d'origine, Guy Bilbaud né en 1953, était une figure de notre station, avec son auberge-restaurant " Chez le Père Bill ", qu'il a tenu pendant presque vingt ans. Il est décédé le 27 octobre 2020, en laissant derrière lui le souvenir de toute une époque.

> Associations

ESVA Multisports

Tél : 06 22 33 37 16

Mail : enfancesportive.v.a@gmail.com

 [ESVA MULTISPORTS](#)

**Inscription : à la saison
de septembre à décembre
puis de mai à juin**

Temps fort de l'année pour l'association : nous avons organisé DES STAGES SPORTIFS pendant les vacances de la Toussaint, de Noël et d'avril qui ont rencontré un franc succès et permis à de nombreux enfants de pouvoir continuer à progresser et prendre du plaisir à se retrouver et pratiquer ensemble.

Également, DES STAGES SPORTIFS ÉTÉ ouverts à l'ensemble des enfants de la vallée de 6 à 14 ans sur 6 semaines durant l'été 2021. 50 enfants par semaine répartis en 4 groupes d'âges qui ont pu profiter d'un large panel d'activités sportives proposées dans notre vallée. Cette expérience sera renouvelée pour l'été 2022 en espérant pouvoir faire profiter encore plus d'enfants de notre commune et des communes avoisinantes !



Projet de l'association : notre principal projet est de continuer à développer nos activités pour répondre aux besoins des enfants et des familles de la vallée, c'est pourquoi nous réfléchissons toujours à proposer de nouvelles activités et utiliser au mieux le cadre environnemental exceptionnel qui nous est proposé.

Nous avons donc le projet d'organiser un CROSS (Course Nature) ouvert à tous les enfants dans la période du mois de juin 2022 !

ACTIVITÉS	ÂGE	JOUR	HORAIRE	LIEUX
Eveil Sports Parent obligatoire	1 à 2 ans	Samedi	9 h à 10 h	Gymnase St Jean d'Aulps
Multisports	3 à 10 ans	Du lundi au vendredi	17 h à 18 h 30	Gymnase St Jean d'Aulps
Parkour	6 à 10 ans	Samedi	10 h 15 à 12 h	Gymnase St Jean d'Aulps
Multi activités Plein air	6 à 11 ans	Mercredi et Samedi	10 h à 12 h/14 h à 16 h	Extérieur
Course Nature	6 à 11 ans	Dimanche	10 h à 12 h	Extérieur

Judo Club

Portes du Soleil

Présidente : Stéphanie HERMANT

Tél. 06 77 04 08 13

Mail : judoclubportesdusoleil@hotmail.fr

Inscription : stephanie.hermant@morzine.fr

Temps fort : le Club a réussi à maintenir les cours durant la pandémie en s'adaptant au mieux. Notamment en proposant des cours de renforcement en extérieur, d'autres en visio et des questionnaires réguliers sous forme de jeux pour les plus jeunes.

Projet de l'association : cette année nous espérons pouvoir enfin organiser notre tournoi annuel rebaptisé tournoi Léo TENAUD en hommage à notre grand judoka disparu trop tôt.



ACTIVITÉS	ÂGE	JOUR	HORAIRE	LIEUX
Baby judo Parent obligatoire	2 à 3 ans	Samedi	10 h à 11 h	St Jean d'Aulps
Judo	né en 2017/2016/2015	Lundi Jeudi	16 h 30 à 17 h 15 17 h à 17 h 45	Morzine St Jean d'Aulps
Judo	né en 2014/2013/2012/2011	Lundi Mercredi Jeudi	17 h 30 à 18 h 30 16 h 45 à 18 h 18 h à 19 h	Morzine Morzine St Jean d'Aulps
Judo	né en 2010/2009	Lundi	18 h 45 à 20 h	Morzine
Judo Technique	né à partir de 2010 à adultes	Mercredi	18 h 15 à 19 h 45	Morzine
Judo Ado-Adultes	né à partir de 2006	Vendredi	19 h 15 à 20 h 30	Morzine
Judo/self défense	né à partir de 2006	Vendredi	18 h à 19 h	Morzine
Renforcement musculaire	Adultes	Jeudi	19 h 15 à 20 h 15	St Jean d'Aulps

> Associations

Ski Club Saint Jean d'Aulps

Tél. 06 70 80 20 20

www.skiclubstjeandaulps.com

Temps fort de l'association : une année hors norme vient de s'écouler avec l'organisation de 8 FIS et des Championnats de France Elite Dames et Hommes. Cet événement n'avait pas été organisé depuis 1983. L'ensemble du ski club et la station ont travaillé durement pour offrir une piste idéale aux meilleurs géantistes français. Fin octobre, la foire d'automne avec une hausse de fréquentation malgré le pass sanitaire, une belle réussite.



Performances des sportifs : soulignons l'excellente saison de Caitlin MCFARLANE qui devient championne de France U-21 et Vice-Championne de France senior de Slalom, 10^e du slalom et 11^e du super Géant des championnats du Monde Junior de BANSKO
Classement des clubs français AFESA : une belle 20^e place pour St Jean d'Aulps grâce aux bons résultats de nos jeunes.
16 d'entre eux sont listés or et argent au pôle ski de st jean d'Aulps : Collège Henri Corbet.

Projets de l'association : le ski club continue l'ensemble de ces manifestations pour l'année à venir :

- **Apéro-champagne**
du 31 décembre 2021 à la station.
- **La Tartifète**
le 8 avril 2022, (course de ski ouvert à tous sur les pistes du Roc d'Enfer)
- **Soirées moules frites**
29 juillet et 5 août 2022.
- **Foire d'Automne / Salon des Vins**
22 et 23 octobre 2022.

F.Gym - Vallée d'Aulps

Tél. 06 88 06 39 61

Inscription : les cours de gym féminines de la Vallée d'Aulps ont repris le mardi 9 novembre 2021, prendre contact avec la Présidente Michelle CULLAZ, tél. 06 88 06 39 61.
Intervenante Danièle VULLIEZ



Projet de l'association : ces cours de gym allient le travail de cardio, souplesse, abdos fessiers, dans l'échange et la convivialité.

JOUR	HORAIRE	LIEU
Mardi	20 h 15 à 21 h 15	Gymnase St Jean d'Aulps

La Ruche

Ecoles de Morzine

Du lundi au vendredi - de 8 h 30 à 18 h 30

Tél. 04 50 79 15 14

(uniquement durant l'ouverture de l'accueil de loisirs)

Mail : ruchemorzine@gmail.com

Inscription : après l'AG courant mai de chaque année ainsi que 2 à 3 demi-journées supplémentaires par village début juin. Les informations sont envoyées par mail à chaque adhérent + infos sur le tableau lumineux dans chaque village.

Temps fort : vacances d'été

Projet de l'association : accueillir les enfants de maternelle et de primaire dans les meilleures conditions : matériel, affective, coopérative, sécuritaire.



> Associations

Brass Band

Tél. Directeur : 06 15 60 46 66

Tél. Président : 06 29 47 77 30

Mail : bbsja74@gmail.com

 Brass Band Saint Jean d'Aulps

Plus d'infos sur le site :

cc-hautchablais.fr/les-ecoles-de-musique

Temps fort : depuis plus de 100 ans la musique du village anime une douzaine de manifestations officielles ou festives tout au long de l'année. Actuellement sous forme d'un brass band et dirigé par Baptiste Berlaud, nous sommes une vingtaine de musiciens qui partageons la même passion.



Projet de l'association : après deux années perturbées par la crise sanitaire, nous avons de nouveaux projets et serions heureux d'accueillir de nouveaux musiciens. Pensez à

inscrire vos enfants à l'École de Musique de la Vallée d'Aulps, ce sont eux qui pourront nous rejoindre dans quelques années.

JOUR	HORAIRE	LIEU
Vendredi	20 h 30	Salle culturelle St Jean d'Aulps

Country Valédo

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30

Tél : 04 50 74 84 66 / 06 79 10 58 17

Mail : country.valedo@gmail.com

Projet de l'association : l'association fête ses 10 ans, une fête sera organisée avec démonstration.

JOUR	HORAIRE	LIEU
Mercredi	10 h 30 à 21 h	Salle des fêtes de Seytroux



Trad'Aulps Danses

Adhésion : 10 €

Pass sanitaire obligatoire

Contact : Dominique LOUIS -

06 31 04 22 55

Mail : tradaulpsdanses@netcourrier.com

Projet de l'association : l'association Trad'Aulps Danses propose une initiation aux danses traditionnelles dans une ambiance décontractée et conviviale, lors d'ateliers animés par des musiciens.

Au programme : des danses collectives en cercle, en ligne, en quadrille ou en couple, de Savoie et d'autres régions (Auvergne, Berry, Bretagne,...) ou de pays voisins (Italie, Suisse, Irlande, Angleterre, région Flandres).

JOUR	HORAIRE	LIEU
3 ^e vendredi du mois	20 h à 23 h	Salle des fêtes du Biot



> Associations

Club Rencontres et Loisirs

Le Club Rencontres et Loisirs a été créé le 8 avril 1987, conformément à l'article 5 de la loi de 1901.

Président : Robert CAILLON

Tél. 06 85 54 89 04

Les buts de l'association : permettre à ceux qui le souhaitent dans un cadre convivial de partager des bons moments.

Les activités sur place : les membres du club jouent aux cartes ou à d'autres jeux. Vers 15 h, une boisson froide est servie, puis vers 16 h une boisson chaude avec des petites douceurs.

Les sorties : même si nous sommes bien à Saint-Jean-d'Aulps et ses environs, ce n'est pas une raison, pour ne pas aller faire un petit tour de temps en temps.

Une fois par mois une excursion avec repas, ou un repas dans la vallée, ou un spectacle. Le club a repris toutes ses sorties en juillet suite à la Covid :

- **8 juillet**, Assemblée Générale, à la suite un repas à la Petite Auberge d'Essert Romand.
- **7 septembre**, un repas au restaurant les Cygnes à Evian, l'après-midi embarquement sur le bateau solaire sur le léman pour rejoindre le jardin de l'eau du Pré Curieux.
- **15 septembre**, un petit groupe de 11 personnes est allé avec la SAT à l'Île d'Elbe (en Italie)

- **29 octobre**, présentation produits Florilège, avec repas, et un loto l'après-midi.

- **26 novembre**, un repas spectacle au cabaret de Bonneville.

- **En janvier** galette des rois.

Comment ça marche : lors de notre Assemblée Générale du 8 juillet 2021, les adhérents du club ont voté un nouveau bureau. (9 membres).

Robert Caillon a intégré les membres du bureau en tant que Président de l'Association. Le club fonctionne sur ses fonds propres alimentés par les cotisations des adhérents (80 € par an), une subvention de la commune de Saint-Jean-d'Aulps.

L'association est ouverte à tous, pas que des habitants de Saint-Jean-d'Aulps aussi des personnes d'autres villages de la vallée.

EN 2021 le club compte 46 adhérents.

Toutes les personnes intéressées par le club, peuvent s'inscrire ou demander des renseignements auprès de Robert CAILLON, Président au 06 85 54 89 04

VOUS SEREZ LES BIENVENUS !

JOUR	HORAIRE	LIEUX
Mercredi	14 h à 17 h 30	Salle Blanche Neige - Essert Romand



Un bénévole s'en est allé

Michel GATTELET était une personne forte investie sur notre village. Il nous a quitté le 2 octobre 2021.

Natif d'Amphion, il avait fait sa carrière à Annemasse comme chef de chantier, après une formation en mécanique générale.

C'est début juillet, lors de l'Assemblée Générale, que Michel avait souhaité passer la main du club Rencontres et Loisirs, qu'il a présidé pendant presque 29 ans.

Il avait repris en 1992 le club qui traversait alors une passe difficile, Michel n'a eu cesse de le développer.

Il a été, également, élu au sein du conseil municipal pendant une mandature et un acteur majeur du jumelage de la commune avec Santec, ainsi que Vice-président de l'association de la chapelle d'Essert-la-Pierre.

Merci Michel pour toutes tes années d'implications et de partages sur notre commune.

> Associations

A.C.C.A

Association Communale
de Chasse Agréée
Tél. 06 80 65 78 11

Informations :

La chasse cette année a ouvert le 10/09/2021 et fermera le 16/01/2022

Les jours d'ouverture sont le : mardi, jeudi, samedi et dimanche

Notre ACCA compte environ 70 membres de 16 à 85 ans. Le comité est formé de 9 membres.

Le nouveau Président élu le 2 juillet 2021 est René DELALE, vous pouvez le contacter pour toutes informations au 06 80 65 78 11.

Vous pouvez également consulter

l'application smartphone chasséco afin de connaître les zones et les jours de chasse.
www.chasseurs74.fr/application-chasséco
www.chasséco.fr

Temps fort de l'association : le comité et les chasseurs tiennent à remercier chaleureusement l'ancien Président William CHALENÇON qui a œuvré durant 25 ans au sein de l'ACCA, qui a su lui donner un nouveau souffle et faire régner la cordialité. Merci William pour tout le travail accompli.

Projet de l'association : en fonction des comptages qui sont effectués toutes les années par les chasseurs accompagnés d'agents assermentés, les bracelets d'animaux à prélever sont attribués par la Fédération des Chasseurs de la Haute Savoie en lien avec les Services de la Préfecture.

Toutes les années chaque chasseur doit effectuer une journée de travail qui bénéficie à l'ensemble de la commune et des usagers. Cette journée consiste à la création, à l'entretien et la réfection des sentiers de randonnée et chemins de montagne ainsi qu'au débroussaillage des prairies d'altitude et alpages.

A chaque réunion générale les règles de sécurité et de courtoisie sont rappelées,



à cet effet tous les chasseurs doivent obligatoirement porter une tenue orange fluo. Toujours pour les mêmes règles de sécurité, nous invitons les promeneurs, randonneurs et vététistes à porter une tenue voyante.

Nous tenons à rappeler à tous les propriétaires de chiens que leur divagation est interdite et qu'ils doivent les tenir attachés, ceci pour la tranquillité de la faune durant les périodes de reproduction ainsi que pour la sécurité des randonneurs.

La nature appartient à tous, promeneurs, randonneurs, chasseurs, partageons-la dans l'entente le respect et la cordialité.

Vivre à Saint-Jean

Adhésion au comité :

Tél. Claudia BUTTET, 06 18 71 06 58

 Vivre à Saint Jean

Temps fort du Comité : l'hiver dernier était limité mais nous nous sommes bien rattrapés cet été avec les pots d'accueil. Nous avons organisé des concerts Happy hours les jeudis soir, un groupe de la vallée différent chaque jeudi de juillet et août et un service de sangria et jus de fruits gratuits.

Lors de nos événements, hiver comme été nous tenons à faire participer les associations et commerces de la commune qui le souhaitent. Nous invitons les associations à tenir le service des pots d'accueil, tout cela se passe toujours dans une ambiance festive et agréable.

L'évènement star de l'été était la fête du village "Vougha shi no" qui a été un grand succès malgré quelques contraintes d'organisation comme la tenue du pass sanitaire.

Les associations du village étaient présentes avec leurs traditionnelles animations, des artisans de la commune ont tenu des stands, la restauration et le bar étaient supers avec paëlla et tartiflette géantes préparées et tenues par des commerçants de la station et du village, sans oublier les activités ludiques de divers intervenants de la région, toutes ces choses et en plus un soleil merveilleux ont fait de cette fête un jour à ne pas oublier !

Projets de l'association : pour l'hiver prochain : les temps de l'association seront :

- **4 décembre** : Marché de Noël sur la place de l'office du tourisme



- à partir du 19 décembre tous les dimanches soirs des vacances scolaires : Les pots d'accueil avec service de vin chaud pour tous
- le traditionnel concours d'illuminations de Noël revient !
- plusieurs concerts pendant l'hiver à la station et sur les pistes sont en cours d'organisation, les détails à venir...
- le concours de jardins fleuris pour l'été prochain !

Je remercie toutes les associations pour leur coopération. Et mon équipe Marjorie, Maryse, Samantha, et notre nouvelle recrue **Marion**, vous êtes très dynamiques et un bon support.



> Associations

Village de Santec en Bretagne

Adhésion au comité :

Tél. Georges DELALE 06 35 24 76 77

Tél. Sandra RICHARD 06 17 72 76 89

Temps fort du Comité : lors de la Foire d'Automne 2021, la municipalité a salué et dignement honoré la présence des santecoïses sur la foire pour la trentième année consécutive. Une belle médaille leur a été remise.

Projet de l'association : cette année 2022 sera placée sous le signe de la fête pour le Jumelage !

Nous fêterons en effet notre 30^e anniversaire de cette formidable aventure humaine que présente le jumelage entre St Jean d'Aulps et Santec.

La crise sanitaire a malheureusement mis en suspens la vie de nos associations et donc les échanges entre nos deux merveilleux villages.



Nous espérons que 2022 signera pour tous le retour à la convivialité et le partage avec nos chers amis Bretons. Nous avons hâte d'accueillir nos amis dès le mois de février et permettre à petits et grands de se retrouver enfin !

Association des Parents d'Élèves

Temps fort de l'association : L'APE est une association dynamique, organisant de nombreux événements afin de collecter des fonds pour financer les projets pédagogiques de l'équipe enseignante, ainsi que les sorties scolaires des différentes classes.

Durant l'année scolaire 2020-2021, l'APE a par exemple financé la sortie pour tous les enfants de l'école au lac des Mines d'or, encadrée par des accompagnateurs de moyenne montagne.

L'APE finance également les sorties skis, snowboard ou raquettes, mais aussi les transports vers les spectacles de la MAL.

Depuis 3 ans maintenant, les enseignantes de cycle 3 ont pour projet d'emmener les élèves en classe de mer aux Issambres afin de découvrir l'activité voile, la mer méditerranéenne mais aussi

de nombreuses autres activités... Ce projet doit se réaliser tous les 2 ou 3 ans, mais à cause des conditions sanitaires liées à la COVID, le projet n'a toujours pas pu se réaliser.

Malgré tout, nous gardons bon espoir que cette année sera la bonne, et nous continuons à réfléchir aux différentes actions possibles afin de continuer à récolter des fonds. En effet le projet "classe de mer" est en grande partie financé par l'APE, environ 40 % du budget.

L'ensemble du nouveau bureau en profite pour remercier Aurélie PENEY, Présidente durant 5 années, de son implication pour les élèves de Saint-Jean d'Aulps, ainsi que tous les parents d'élèves qui répondent présents pour l'organisation des initiatives de l'APE.

Avant la crise sanitaire de nombreux moments festifs étaient organisés pour les enfants : fête d'Halloween, spectacle de Noël, fête de fin d'année...

L'APE participe également aux événements associatifs du village tels que la Foire d'automne ou la Vougha Shi No avec des stands de gourmandises et de jeux pour enfants.



Projets de l'association : nous aurons aussi un stand d'emballage de cadeaux de Noël à Carrefour pour la troisième année, nous organiserons une Tombola au printemps et nous organisons une vente de viennoiseries tous les vendredis à 16 h 30 devant l'école.

Nous serons présents pour le marché de Noël organisé par l'association "Vivre à Saint-Jean" le 4 décembre 2021.

N'hésitez pas à passer nous voir !

On vous attend nombreux !

Aulps' But

Concours de pétanque juillet et août à la station

Tél. 06 86 47 47 23

C'est reparti, à vos boules!! Après 2 ans de repos, c'est enfin le moment de reprendre ses boules et de se retrouver tous les vendredis de juillet et août sur le parking de la station dès 19 h 30 pour les inscriptions (qui peuvent se faire aussi au 06 86 47 47 23). En famille ou entre amis, c'est le rendez-vous de l'été à ne pas rater avec nous dans la joie et la bonne humeur. A cet été !



C'EST REPARTI, À VOS BOULES !

ÉTAT CIVIL 2021

17 NAISSANCES

dont :



NERRIERE Ernest le 25/08

de NERRIERE Adrien et ZYBACZYNSKI Ludivine

DELALE Hippolyte François Georges le 28/08

de DELALE Kévin et QUERRY Marie

ADAMSKI Mimi Lou le 04/09

de ADAMSKI Brian et GREGR Alice

BOGAN Oscar Bow le 06/09

de BOGAN Aiden et HARLAND Katherine

NEDJAÏ Leïla Aurore Delphine le 16/11

de NEDJAÏ Franck et DELAPLACE Marina

CERON Emma Le 21/11

de CERON Jean Rémy et Aurélie



5 MARIAGES

dont :

GINOUX Thierry et GICQUEL Frédérique le 21/08

MARTIN Pierre et HABANI Vanina le 16/10

CERON Jean Rémy et BERTHOLLIER Aurélie le 30/10



4 PACS

dont :

VANEECLOO Hugues et YGÉ Murielle le 20/04

ROQUIGNY Pierre et BLÉCHET Marine le 08/10

23 DÉCÈS dont :



Mme **MOUART Lucille**

Le 25/12/2020

M. **MENOUD Joël-Camille**

Le 07/01/2021

M. **RICHARD Bernard François**

Le 17/01/2021

Mme **ROSSET Cécile Berthe**

Le 04/02/2021

Mme **JACQUIN Claude Janine née BOUQUET**

Le 20/02/2021

Mme **COMTE Germaine Marie née COTTET-DUMOULIN**

Le 28/02/2021

M. **FOUSSADIER Michel André**

Le 11/03/2021

M. **COLLET Jean Marcel**

Le 09/03/2021

Mme **GAY née DERENTY Zélie Denise Emilie**

Le 16/05/2021

M. **VALENTIN Jean Henri**

Le 1^{er}/06 /2021

M. **BURNIER Michel Alexis Joseph**

Le 1^{er}/07/2021

Mme **L'HEVEDER Jacqueline Marie Esther née BRAULT**

Le 18/07/2021

M. **RÉBY Jean-Pierre Henri Claude**

Le 28/07/2021

Mme **GAYDON-CURTILLET Joséphine Aimée née DELERCE**

Le 02/08/2021

Mme **BRIFFAZ Odile née BURNIER**

Le 10/08/2021

Mme **VULLIEZ Marie Adeline Thérèse née MUDRY**

Le 1^{er}/09/2021

Mme **VACHOUX Gisèle Marie Thérèse**

Le 08/09/2021

Mme **RIGAUD Colette**

Le 08/09/2021

Mme **PERRISSIN-FABERT Jeanne Henriette née MUDRY**

Le 16/09/2021

M. **GATTELET Michel Hervé**

Le 02/10/2021

M. **MORIN Guy Eugène Arthur**

Le 12/10/2021

Mme **COTTET-DUMOULIN Andrée Françoise Juliette née BONDAZ**

Le 14/10/2021

Mme **DELALE Jeannine Emilia née BOUVET**

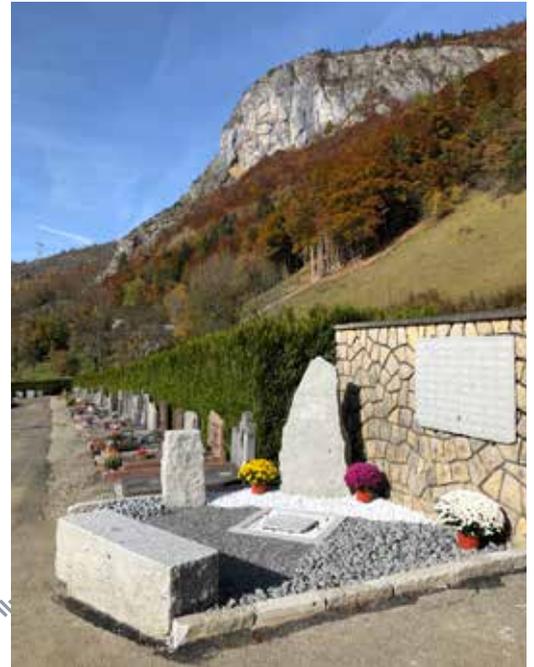
Le 09/11/2021

JARDIN DU SOUVENIR

Un Jardin du Souvenir a été aménagé cet automne dans le cimetière de la commune. Les élus du Conseil ont souhaité offrir aux familles la possibilité de disperser les cendres des défunts ayant fait l'objet d'une crémation au sein d'un espace de recueillement adapté.

Les élus ont tenu à ce que ce service à la population soit gratuit, seule la gravure d'une plaque de marquage au nom du défunt est à la charge de la famille, notons que cette gravure est facultative. Cependant, la dispersion des cendres dans un jardin du souvenir est soumise à autorisation du maire de la commune.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 04 50 79 60 70.



PAROISSE

Nouveau curé de la vallée

Le dimanche 29 août 2021 a eu lieu l'intronisation du nouveau curé de la Vallée d'Aulps, en l'église Jean- Baptiste de Plan d'Avoz.

Représentant de l'évêque, c'est le Vicaire Général père Emmanuel BLANC, qui a installé le père Alain CURRAL arrivé de Sallanches, lors de cette messe. Cette cérémonie correspondait aussi avec la fête de la Saint-Guérin, patron de la paroisse.

Bienvenue au père Alain CURRAL.



Jean COLLET

Ancien adjoint à la mairie de Saint Jean d'Aulps, Jean Collet nous a quitté le 9 mars 2021.

Un visage bien connu, estimé et apprécié qui s'était beaucoup investi sur notre commune.

De la création du SIVU du Roc d'Enfer aux remontées mécaniques, en passant par la direction de l'ESF pendant plusieurs années, Jean fut également sapeur-pompier bénévole sur la caserne de la commune.

Jean Collet, c'était aussi le fondateur de MACO QUINCAILLERIE, avec deux magasins à gérer, un sur Abondance et l'autre au Vernay Bron.

Un homme de bonne rencontre, qui laissera un grand vide dans notre vallée.

HOMMAGE À



Pierre CHARNAVEL

Ancien responsable des services techniques, Pierre CHARNAVEL nous a quitté le 22 juin 2020.

Il était rentré à la commune le 1^{er} juin 1979, comme ouvrier professionnel, sous le mandat de Me WORMSER.

En 1982, il sera promu chef d'équipe et garde champêtre, puis en 1989 il se retrouvera en charge de la première station d'épuration de la commune.

Au fil de ses 31 années de service, 6 maires lui auront succédés, dont sa femme Marie-Thérèse, maire élue en 2008 et qui lui souhaitera officiellement sa retraite en 2010.

Ses qualités étaient reconnues par tous, toujours présent, disponible, sérieux, rigoureux et se conduisant en « bon père de famille », pour la gestion des services techniques.

La montagne qu'il aimait tant, l'a rappelé brutalement laissant une grande tristesse dans le village.

LES AIDES COVID

Où se faire dépister ?

Pharmacie de la vallée d'Aulps

2097, route des Grandes Alpes
74430 Saint Jean d'Aulps

Tél. 04 50 04 10 31

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30

Le samedi de 9 h à 12 h 30

Cabinet infirmier

Catherine Morand et Frédéric Jacquard

2893, route de la Moussière d'en haut
74430 Saint Jean d'Aulps

Tél. 06 63 02 64 78

Uniquement sur rendez-vous, au cabinet ou à domicile

Où se faire vacciner ?

Cabinet infirmier

Nicolas Delaplace et Marine Bléchet

267, route du collège
74430 Saint Jean d'Aulps

Tél. 06 11 28 31 98

Uniquement sur rendez-vous, au cabinet ou à domicile

Cabinet infirmier

Marie-Pierre TAVERNIER et Marie-Laure DELALE

58, impasse Alexis Léaud
74430 St Jean d'Aulps

Tél. 06 17 42 06 16

Permanences du lundi au samedi de 7 h 45 à 8 h 15

et sur rendez-vous -

Centre de vaccination du Haut-Chablais

Maison de santé de la Vallée d'Aulps

58, impasse Alexis Léaud
74430 Saint Jean d'Aulps

Tél. 06 12 52 94 10

Ou sur rendez-vous sur doctolib.fr

Aides financières aux socio-professionnels

L'agence économique du Chablais

Tél. 04 50 70 83 40

La région Auvergne-Rhône-Alpes

Hotline gratuite du lundi au vendredi de 8h à 18h

Tél. 0 805 38 38 69

Pour les entreprises

La CCI 74 (Chambre de Commerce et d'Industrie)

Tél. 04 50 33 72 99

entreprises@haute-savoie.cci.fr

Pour les artisans

La CMA 74 (Chambre des Métiers et de l'Artisanat)

Tél. 04 50 23 92 22

coronavirus@cma-74.fr

Aide juridique gratuite

Antenne de Justice et du Droit en Chablais

Tour n° 15. La Versoie

10, chemin de Morcy

74200 Thonon Les Bains

Tél. 04 50 17 04 82

Aide psychologique

Numéro National Souffrance et Prévention du Suicide

Tél. 31 14 - www.infosuicide.org

Numéro pour les femmes victimes de violence

Tél. 3919 - www.service-public.fr

Numéro pour les enfants victimes de maltraitance

Tél. 119 - www.service-public.fr



Comment vont nos aînés ?

Une première visite des élus, avait été faite avant Noël 2020, afin de distribuer les 77 colis de Noël.

L'hiver 2020/2021 est passé, et le repas des anciens n'a pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire. Une deuxième visite a donc été décidée lors du conseil municipal du mois de février.

Afin de maintenir les liens sociaux, l'équipe municipale est retournée voir chacun d'entre eux, au mois de mars, afin de prendre des nouvelles, passer un peu de temps ensemble et laisser le numéro de téléphone de la mairie au cas où ils rencontreraient des problèmes.

Les contacts de certains commerçants de proximité, qui pouvaient livrer chez eux, les produits de première nécessité leur ont été transmis.

Les confinements successifs et le manque des familles éloignées, qui ne pouvait pas voyager, ont été des moments durs à vivre pour certains. Mais pour la plupart, les membres familiaux sont restés proches et très présents aux côtés des aînés.

Et comme le chocolat remonte le moral, la municipalité a eu le plaisir de leur en offrir un ballotin, lors de cette deuxième visite.



Faites-vous connaître...

Si vous êtes seul (ou que vous connaissez une personne seule) et que vous résidez sur la commune, le CCAS, Conseil Communal d'Action Sociale, vous propose de vous faire recenser en mairie afin de figurer sur un registre nominatif et confidentiel.

En cas de période difficile comme une canicule... la commune peut alors vous contacter pour prendre de vos nouvelles et s'assurer que vous allez bien.

Plus de renseignements auprès du Secrétariat de la Mairie.

DON DE SANG



Donneurs, donneuses, vous êtes nombreux à vous poser des questions dans le cadre des nouvelles mesures gouvernementales et de la mise en place du pass sanitaire. Petit tour d'horizon des informations utiles.

COVID-19 : LE PASS SANITAIRE N'EST PAS NÉCESSAIRE POUR DONNER SON SANG.

L'EFS (Établissement Français du Sang) accueille tous les donneurs sur l'ensemble de ses maisons du don et collectes mobiles dans le respect des gestes barrières dont le port du masque qui reste obligatoire. Il n'est pas nécessaire de présenter un test pour donner son sang, ni d'être vacciné.

L'EFS rappelle qu'il est possible de donner son sang sans délai, que ce soit avant ou après une injection de vaccin contre la Covid-19.

Les personnes ayant présenté des symptômes de la Covid doivent attendre 14 jours après la disparition des symptômes pour pouvoir donner leur sang, ou 14 jours après avoir été positif.

L'EFS vous attend nombreux et nombreuses pour partager votre pouvoir de sauver des vies surtout en cette période où les réserves sont fragiles !

Maisons du don de sang les plus proches de Saint Jean d'Aulps

• 1, route de Taninges. 74100 Annemasse.

Tél : 04 50 87 69 70

• 2, chemin des Croiselets. 74370 Annecy/Metz-Tessy.

Tél : 04 50 66 60 60

**Pour tous renseignements :
dondesang.efs.sante.fr**

DON D'ORGANES

Il est possible de donner un organe ou des tissus de son vivant ou après sa mort.

92% des dons d'organes ou de tissus viennent d'une personne décédée.

Permettre le prélèvement de ses organes ou de ses tissus après son décès est un acte de générosité et de solidarité. Ce geste permet de sauver des vies.

Depuis la loi du 22 décembre 1976 (loi Caillavet), chacun est présumé donneur, sauf en cas de refus exprimé de son vivant.

Ce principe a été réaffirmé à plusieurs reprises par le législateur et encore une fois par la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016. La récente loi éclaircit le rôle des proches et précise comment refuser de donner ses organes. Elle prévoit notamment l'accès en ligne au registre national des refus géré par l'Agence de la biomédecine.

**Pour toutes les questions que vous vous posez, vous pouvez vous rendre sur le site :
solidarites-sante.gouv.fr**

AGENDA PRATIQUE

DÉCHETTERIES

Déchetterie du Biot

ZA de la Vignette
Route des Grandes Alpes
Du mardi au vendredi : 13h45 à 17h30
et le samedi : 9h à 12h et 13h45 à 17h30

Centre technique - 74110 Avoriaz

Hiver / été
du lundi au vendredi 9h à 12h30
Printemps automne
du lundi au vendredi 14h à 18h

Une carte supplémentaire ou le remplacement d'une carte perdue ou cassée sera facturés 10 euros

Pour tout renseignement : CCHC - Service Environnement : 04 50 72 07 09

Le règlement intérieur des déchetteries intercommunales est disponible sur le site Internet de la CCHC, dans les déchetteries et à la CCHC.

Le Couard 74110 Morzine

Du lundi au samedi 7h30 à 19h

Les Lanches 74260 Les Gets

Du lundi au samedi
8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

74200 Vailly

Du lundi au vendredi 13h45 à 17h30
Samedi 9h à 12h et 13h45 à 17h30

Déchets acceptés :

- Ampoules et néons recyclables
- Bois
- Capsules Nespresso
- Cartons
- Cartouches d'imprimante
- DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)
- DEEE (Déchets d'Equipements électriques et électroniques)
- Déchets inertes
- Déchets Ménagers Spéciaux : peintures, solvants, produits phytosanitaires, filtres à huile, huiles minérales, huiles végétales, piles, radiographies...
- Déchets verts
- Emballages ménagers recyclables
- Encombrants
- Ferraille
- Ordures ménagères
- Plâtre
- Pneumatiques
- Textiles
- Verre

Déchets refusés : (liste non exhaustive)

- Cadavres d'animaux
- Déchets contenant de l'amiante
- Déchets radioactifs
- Déchets potentiellement explosifs : bouteilles de gaz et extincteurs
- Véhicules hors d'usage

Avant tout déchargement, les usagers devront présenter leur carte d'accès nominative au gardien de la déchetterie et faire enregistrer leurs déchets. Il est demandé aux usagers de pré-trier leurs déchets afin de faciliter leur déchargement.



DÉMÉNAGEMENT DE LA TRÉSORERIE DU BIOT :

Les bureaux de la perception à Saint Jean d'Aulps sont fermés définitivement.

Les services de la trésorerie sont maintenant à Thonon-les-Bains, vous pouvez les contacter au Centres des Finances Publiques :

36, rue Vallon - 74200 Thonon-les-Bains

Tél. 04 50 26 79 00

Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h

MAISON MÉDICALE

58, impasse Alexis Léaud
74430 St Jean d'Aulps

Médecine Générale

Dr Elodie MOUNIER
sur rendez-vous - 04 50 37 90 67
Dr Hélène JEANNEY
sur rendez-vous - 04 50 37 90 67

Sage-Femme Sexologue

Sylvie PUGIN-BRON
sur rendez-vous - 06 61 75 81 43

Chirurgiens-Dentistes

Dr Manon THIVET
et Dr Philippe BONVALLET
sur rendez-vous - 04 50 79 17 04

Masseurs-Kinésithérapeutes

sur rendez-vous - 04 50 79 62 06
- Aude CALLEIA
- Lucie CORDONNIER
- Mathieu JESTIN
- Annette WOUTERS
- Luc WOUTERS

Infirmières D.E

Marie-Pierre TAVERNIER
et Marie-Laure DELALE
Permanences du lundi au samedi
de 7h45 à 8h15
et sur rendez-vous - 06 17 42 06 16

Pédicure-Podologue

D.E Inès TATINCLAUX
sur rendez-vous - 04 50 04 63 06

Psychologue D.E

Thérapies comportementales et cognitives
Malorie MONIER
sur rendez-vous - 06 19 20 50 44

Diététicienne D.E

Sophie DAGUENET-PERNOLLET
sur rendez-vous - 04 50 89 94 51

Orthophoniste

Lucie VEUILLEZ
sur rendez-vous - 04 50 84 58 09

ADMR : Service d'Aide à domicile de la Vallée d'Aulps

04 50 74 48 95

Protection Maternelle et Infantile

sur rendez-vous - 04 50 33 23 98

Consultation Jeunes Consommateurs

sur rendez-vous - 06 71 67 73 33

> EHPAD



Cette année 2021 marquée de multiples rebondissements n'a pas gâché la dynamique toujours présente au sein de l'Ehpad de Saint Jean d'Aulps. Aussi, Emilie, toujours pétillante a proposé tout au long de l'année des animations répondant aux attentes des résidents et marquant les fêtes annuelles : galette des rois, carnaval, repas à thèmes, barbecue chaque semaine de mai à septembre, pique-niques durant la belle saison, balade en calèche, bateau solaire sur le Léman...

Un des effets marquants de cette saison a été la création et l'ouverture d'un « petit bistrot », lieu convivial par excellence, où les résidents peuvent inviter leurs visiteurs (à l'aide d'une monnaie interne) à déguster des boissons chaudes ou froides et les gâteaux qu'ils confectionnent. Tous les utilisateurs de ce lieu sont ravis. Les participations financières des consommateurs extérieurs aident à renouveler régulièrement le stock. Des animations sont proposées régulièrement dans ce lieu (musique, travaux manuels, intervenants divers) pour que celui-ci reste un vrai lieu de vie.

La semaine du 12 au 20 novembre a été consacrée aux problèmes de la dénutrition. Pour cela l'animatrice, la

diététicienne et divers intervenants ont proposé des ateliers aux résidents : dégustations diverses et variées, éveil et intérêts aux « nouveaux goûts, conférence, vidéos... à l'issue de cette semaine, très riche en événements les résidents se sont transformés en comédiens et sont les acteurs d'une vidéo ironique.

L'année se clôturera par la fête annuelle de Noël autour d'un beau repas avec le Père-Noël et sa hotte emplies de cadeaux et par une visite aux Flottins à Evian-les-Bains.

Chaque membre du personnel très attaché au bien-être des résidents met tout en œuvre pour répondre au mieux à leurs besoins, leurs envies, leurs attentes et nous accueillons avec grand plaisir tout bénévole qui

souhaite nous donner un peu de son temps. N'hésitez pas à nous rejoindre !

"La situation compliquée actuelle induit un manque de personnel soignant, aussi L'EHPAD de Saint Jean d'Aulps recrute des infirmières et des aides-soignantes. Merci à tous de diffuser notre demande autour de vous."

Pour tout renseignement :
04 50 74 41 45
accueil@ehpadhautchablais.fr"



